

RAPPORT
AU
PARLEMENT
2025



Conférence de presse de l'OFPM

9 juillet 2025

Sophie DEVIENNE,

Présidente de l'Observatoire de la formation des
prix et des marges des produits alimentaires

Observatoire
de la formation
des prix et des marges
des produits alimentaires



Objectifs et approches de l'Observatoire, créé en 2010

Éclairer dans la durée **sur la formation des prix et des marges** de produits alimentaires vendus en France dans les grandes et moyennes surfaces.

Pour les **3 principaux maillons** de la filière alimentaire française : **production agricole + pêche + aquaculture, industrie agroalimentaire, grande distribution généraliste**

Pour des **produits alimentaires simples**, se voulant néanmoins représentatifs de la consommation

Présentation de l'OFPM

L'OFPM, par ses missions et réalisations doit contribuer :

- À l'objectivation de sujets de crispation entre acteurs **des filières alimentaires, qu'il s'agisse des produits de l'agriculture, de la pêche ou de l'aquaculture** compte-tenu des enjeux économiques,
- À favoriser la confiance au sein de la chaîne de valeur,
- À améliorer la compréhension générale et la connaissance de questions complexes :
 - pour les acteurs des filières,
 - pour les décideurs publics,
 - voire pour le débat public,

Le travail de l'OFPM repose sur la **participation et la coopération des organisations professionnelles des différentes filières, de la production à la transformation : comité de pilotage, groupes de travail.**

Travaux de l'Observatoire

L'Observatoire analyse le passé pour éclairer l'avenir :

- Séries les plus longues possibles,
- Pour qualifier des évolutions et mettre en évidence des tendances.

L'Observatoire étudie :

- 10 filières (blé tendre-farine-pain, blé dur-pâtes sèches, viande porcine et charcuterie, volaille de chair et lapin, viandes bovine et ovine, lait de vache (conventionnel & AB), lait de chèvre, fruits et légumes (conventionnels et biologiques), pêche et aquaculture)
- 33 produits (baguette, pâtes sèches, jambon..., escalope de poulet..., steak haché..., panier de viande bovine, de viande ovine, yaourt..., buchette, panier de fruits..., lieu noir...)
- Résultats publiés dans le rapport annuel au Parlement

Le rapport 2025

Chapitre 1 : Méthode générale

Chapitre 2 : Synthèse.

Chapitre 3 : Sections par filière et grande distribution -> nouveauté : présentation de la dispersion des résultats économiques des exploitations agricoles

section 1 : viande porcine et charcuterie

section 2 : viande bovine

section 3 : viande ovine

section 4 : volailles de chair

section 5 : lait de vache,

section 6 : lait de chèvre

section 7 : pain

section 8 : pâtes

section 9 : fruits et légumes,

section 10 : pêche et aquaculture

section 11 : commerce de gros et grande distribution

Disponible en ligne sur la page d'accueil <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/> soit en version complète, soit par parties (chapitre 1, chapitre 2, chapitre 3 section par section)

Méthodologie de l'OFPM

- Marge brute -> décomposition du prix au détail

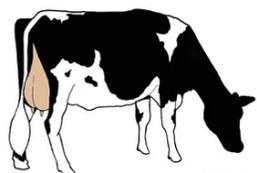


Année n-1
=> 2024

Prise en compte de la transformation de la matière première agricole : exemple du lait de consommation demi-écrémé

Le lait ½ écrémé : environ 80 % du lait de consommation et 9 % des utilisations du lait de collecte en France.

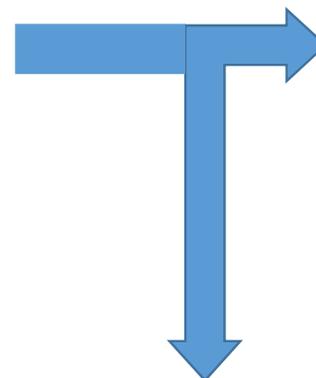
La composition du lait de consommation n'est pas la même que celle du lait produit par la vache. La différence principale tient à la teneur en matière grasse :



Environ **40 g/l de matière grasse**,
Variable avec la race et la saison
(volume et
taux de matière grasse du lait collecté)



standardisation
de la fabrication



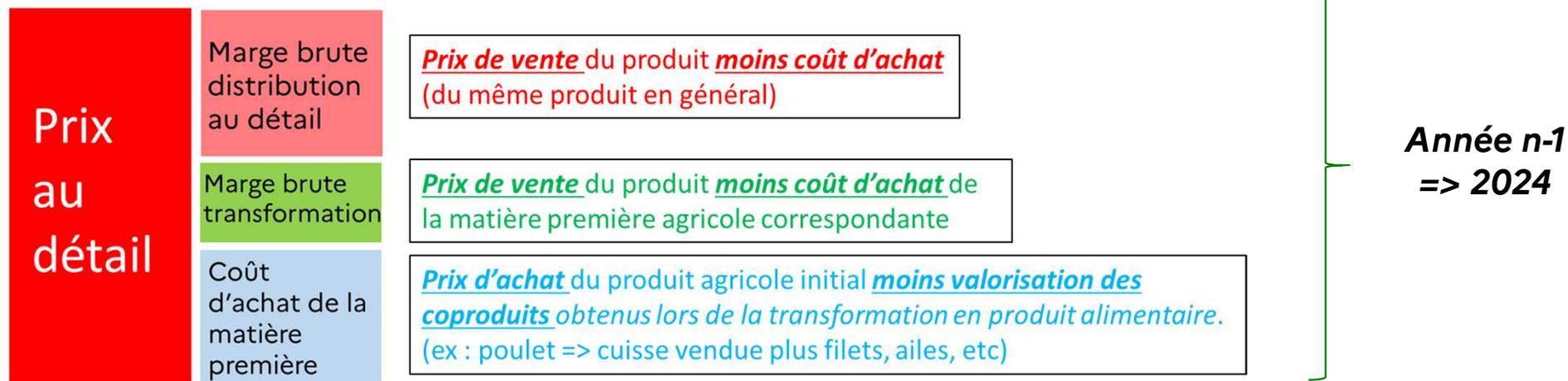
15 g/l de matière grasse
toute l'année (lait ½ écrémé)

Environ 25 g/l de matière grasse sont disponibles
pour d'autres produits plus riches en matière grasse
(crème, beurre, desserts lactés, ...)

La valorisation effective de l'excédent de matière grasse résultant de la fabrication de lait de consommation dépend de l'équation laitière (ensemble des produits fabriqués avec leur variation en cours d'année) de chaque entreprise ou groupe laitier.

Méthodologie de l'OFPM

- **Marge brute -> décomposition du prix au détail**



- **Marge nette pour chaque maillon de la filière -> à partir des comptes d'entreprise**
 = **Produits - Charges** (achats de biens et de services, énergie, amortissements, loyers, salaires, frais financiers...)
 = **Résultat courant avant impôt**

**Année n-2
=> 2023**

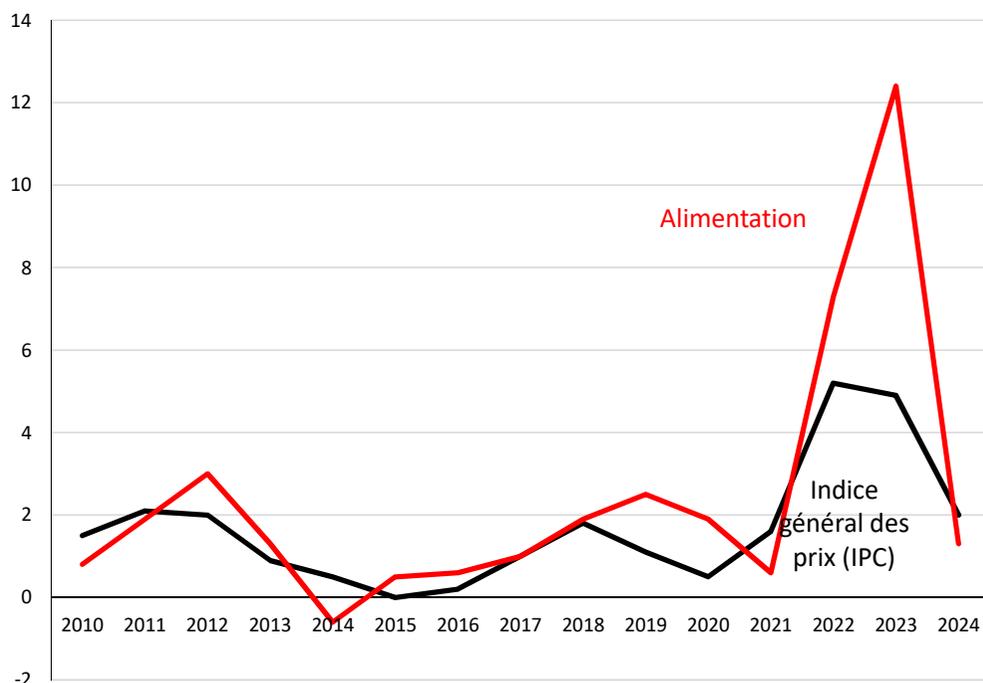
Points clés transverses des résultats de 2010 à 2022

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée :

Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, **pour limiter la hausse de prix au consommateur** en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

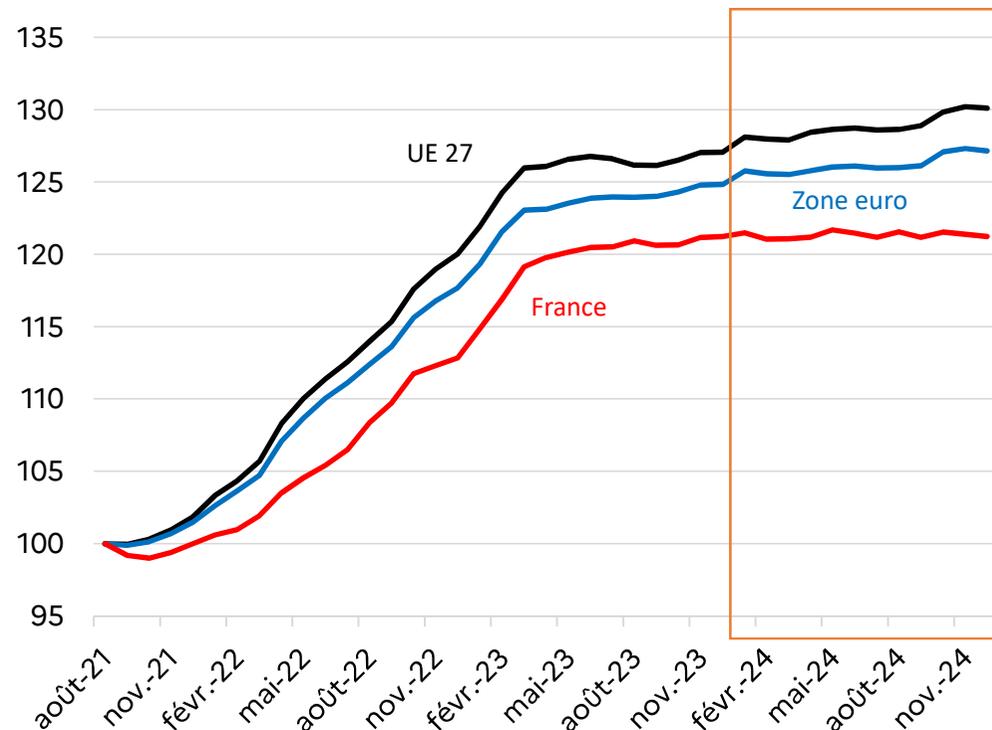
Une forte inflation à partir de l'automne 2021, un retour à une inflation plus modérée en 2024

Inflation moyenne annuelle générale (IPC) et alimentaire de 2010 à 2024 (en %)



Source : Insee, traitement OFPM

Evolution des indices de prix alimentaires dans l'UE de 2021 à 2024 (IPCH, base 100 en janvier 2021)



Source : Eurostat, traitement FranceAgriMer

Points clés transverses des résultats de 2010 à 2022

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée :

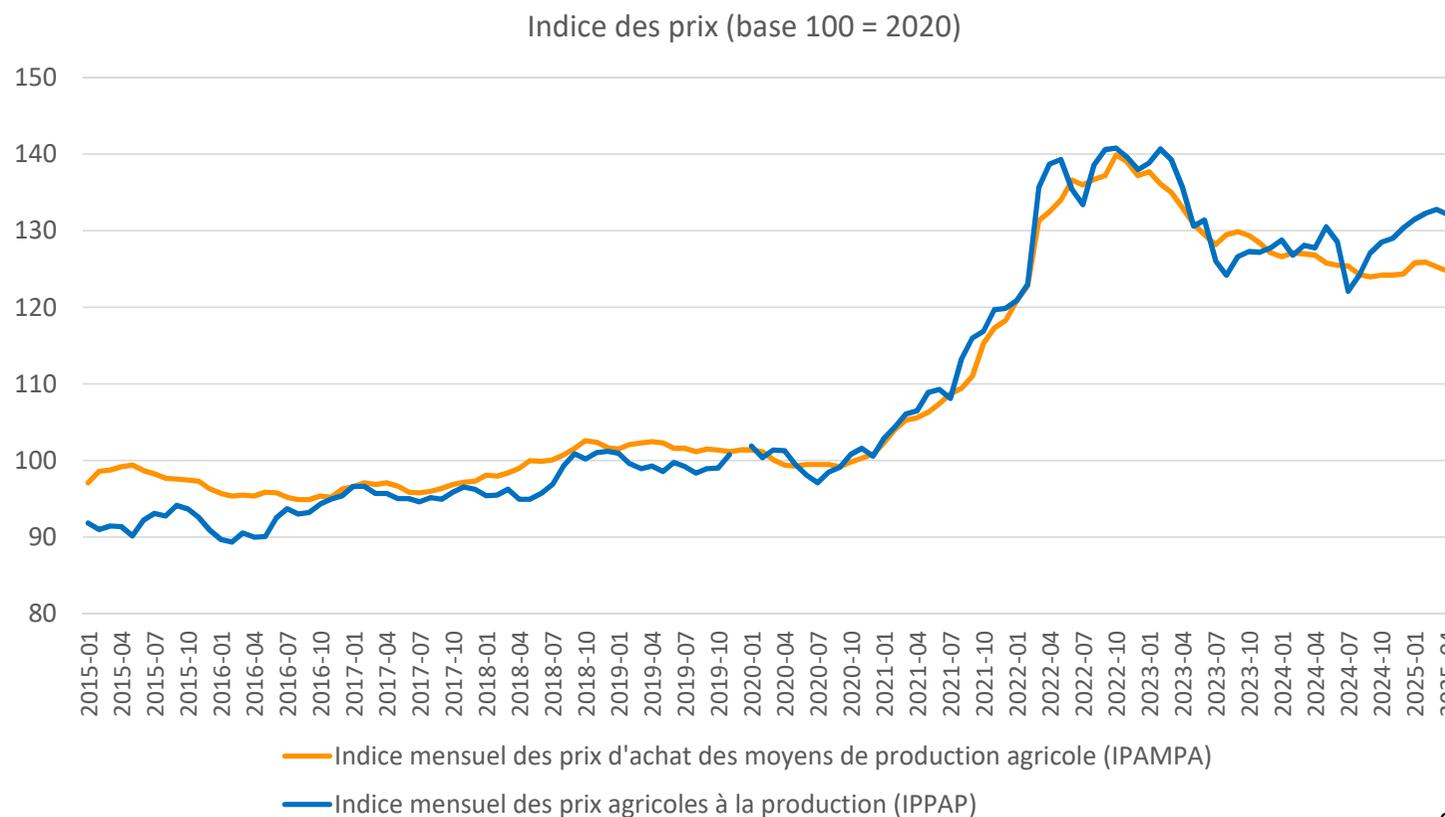
Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

2022 : forte reprise d'inflation au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Au niveau des marges brutes, la part du coût de la matière première agricole a progressé dans le prix au détail ; l'aval a amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

Après deux années marquées par une forte inflation, une décrue modérée des prix agricoles et du prix d'achat des moyens de production agricole

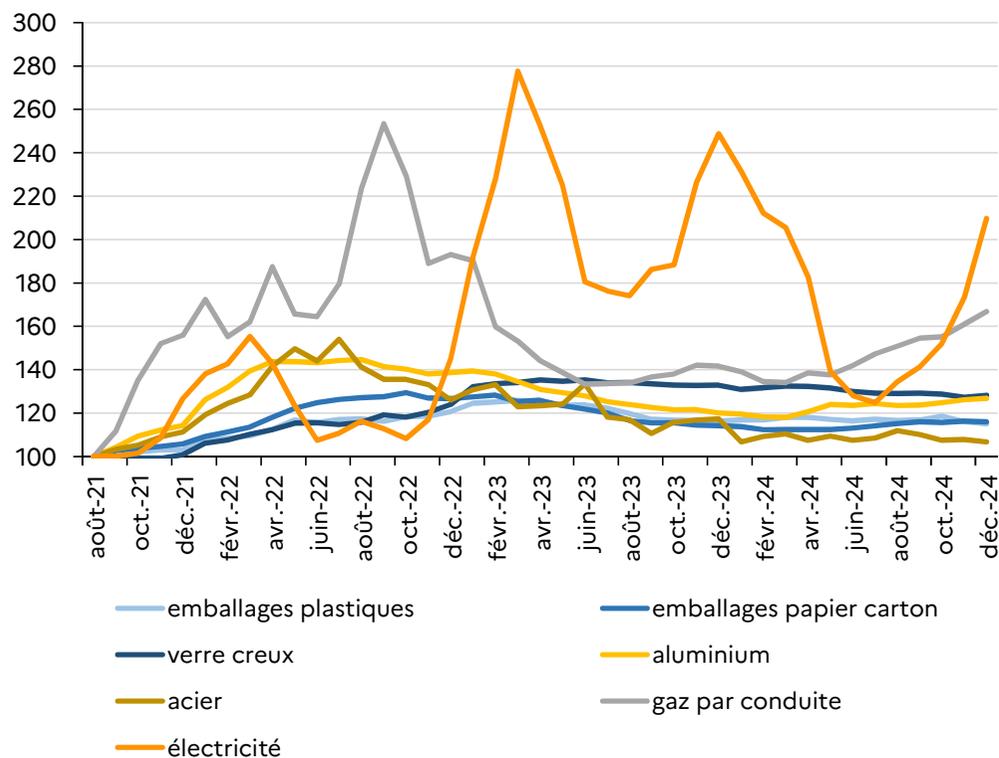
Évolution du prix des produits agricoles (IPPAP)
et du prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) de 2015 à 2024 (en indice)



Source : INSEE

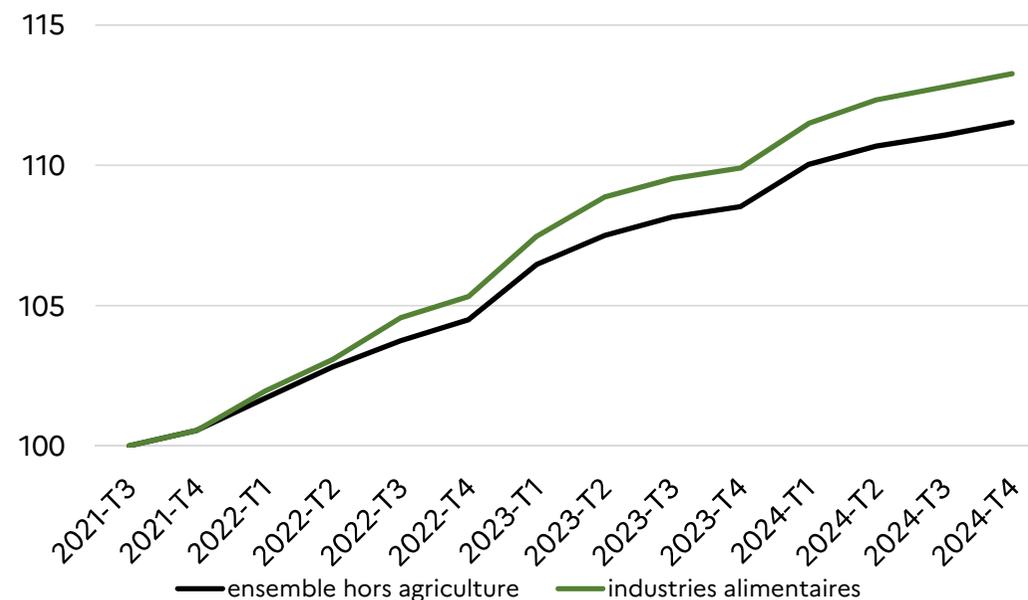
Les prix des intrants industriels ont aussi connu une forte inflation, ainsi que les salaires dans l'industrie alimentaire

Prix des intrants industriels depuis l'automne 2021 (base 100 en août 2021)



Source : Insee (IPPI France pour le marché français), traitement OFPM

Salaires dans l'agroalimentaire et dans l'ensemble des secteurs (hors agriculture), base 100 au troisième trimestre 2021



Source : Insee, traitement OFPM

Points clés transverses des résultats de 2010 à 2022

De 2010 à 2021, période d'inflation modérée :

Les chocs de prix agricoles sont le plus souvent amortis par l'aval, en général d'abord par la transformation, pour limiter la hausse de prix au consommateur, en comprimant les marges, qui sont ensuite reconstituées progressivement.

2022 : forte reprise d'inflation au niveau des matières premières en général et agricoles en particulier :

Au niveau des marges brutes, la part du coût de la matière première agricole a progressé dans le prix au détail ; l'aval a amorti, mais davantage au niveau des grandes et moyennes surfaces.

Au niveau des marges nettes

- **Augmentation du coût de la matière première agricole => amélioration du résultat net des exploitations agricoles**
- **Stabilité ou diminution des marges brutes des industries agroalimentaires ou de la grande distribution => diminution des marges nettes**

Points clés transverses des résultats de 2023

2023 :

- Baisse du prix du blé mais progression du prix des autres produits suivis
- Augmentation des charges (énergie, emballages, salaires) en aval

Au niveau des marges brutes,

- **Le coût de la matière première agricole a encore augmenté en 2023, à l'exception des céréales** (le coût de la matière première agricole blé tendre nécessaire à la production d'un kilogramme de baguette passe de 405 €/t en moyenne en 2022 à 290 €/t en 2023), et dans une moindre mesure de la viande ovine pour laquelle il est stable
- **Les marges brutes aval qui avaient été comprimées ou étaient restées stables en 2022 ont, pour la plupart, progressé en valeur en 2023**, pour atteindre parfois un niveau supérieur à ceux observés sur la période récente. Ces hausses de marges brutes aval sont à mettre en lien avec la **progression des autres charges** depuis fin 2021 (énergie, emballages, salaires, services...).

Problématiques du rapport 2025

Analyse des comptes 2023 -> *marges nettes*

- La progression du coût de la matière première et des marges brutes IAA et GMS observée pour la plupart des produits en 2023 s'est-elle traduite par une augmentation des marges nettes ? Si oui, à quel niveau par rapport aux marges nettes des années précédentes ?
- Quels écarts entre productions, filières, rayons de la GMS ?

Décomposition des prix 2024 -> *marges brutes*

- Les progressions du coût de la matière première observées en 2022 et 2023 pour la plupart des produits (valeur et part en 2022, valeur en 2023) se sont-elles, avec la diminution progressive de l'inflation, maintenues entièrement ou en partie en 2024 ?
- Observe-t-on encore des progressions de marges brutes aval en 2024 ? Si oui, se sont-elles traduites par une augmentation du prix final ou ont-elles été compensées par un autre maillon ?

Plan de la présentation

- 1) Pour l'année 2023 : *Quel impact de l'évolution des marges brutes sur les marges nettes ?*
- 2) Pour l'année 2024 : *Quelle évolution des marges brutes ?*
- 3) *Évolution des marges brutes en 2022 et 2024 : Quelle contribution du coût de la matière première et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail ?*

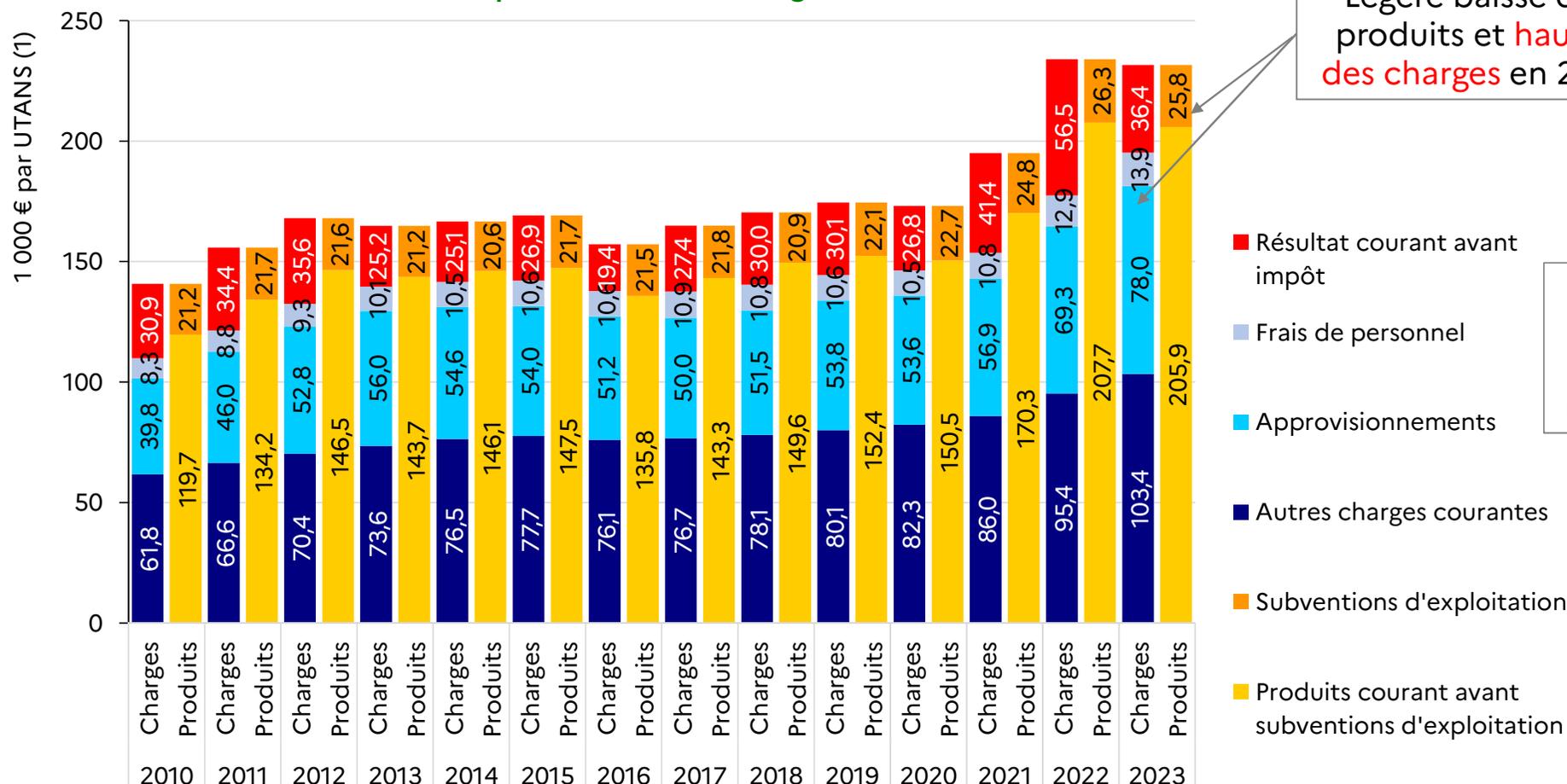
Première partie : les marges nettes en 2023

Quel impact des évolutions de marges brutes en 2023 sur les marges nettes 2023 ?

- La progression du coût de la matière première et des marges brutes IAA et GMS observée pour la plupart des produits en 2023 s'est-elle traduite par une augmentation des marges nettes ?
Si oui, à quel niveau par rapport aux marges nettes des années précédentes ?
- Quels écarts entre productions, filières, rayons ?

Production agricole : en 2023, des résultats nets le plus souvent en baisse, même lorsque le coût de la matière première dans la décomposition du prix au détail avait progressé

Résultats 2010-2023 pour l'ensemble de l'agriculture



Légère baisse des produits et hausse des charges en 2023

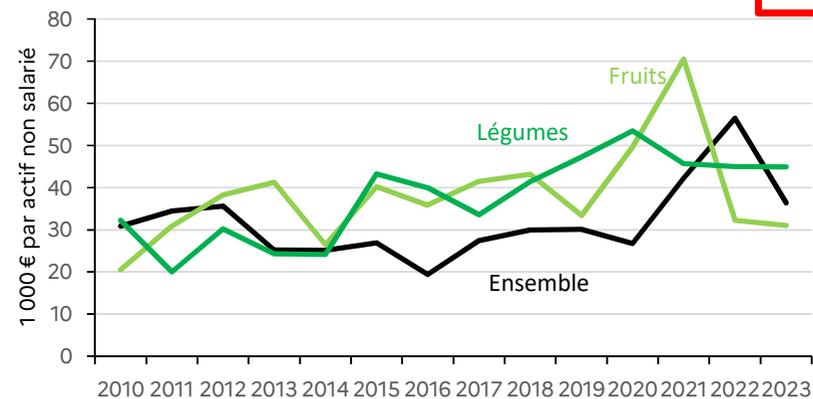
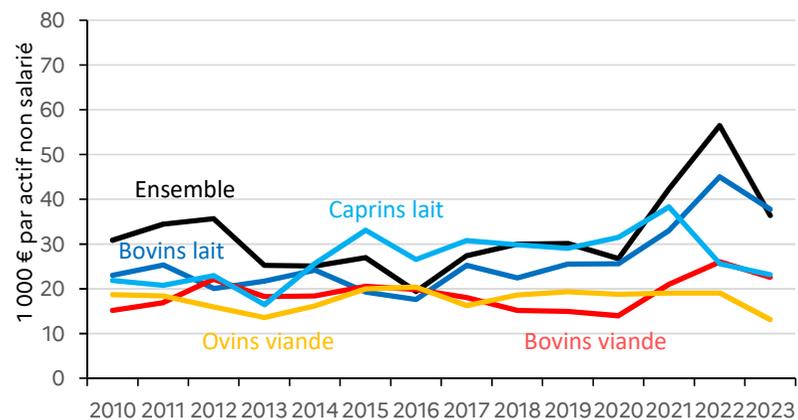
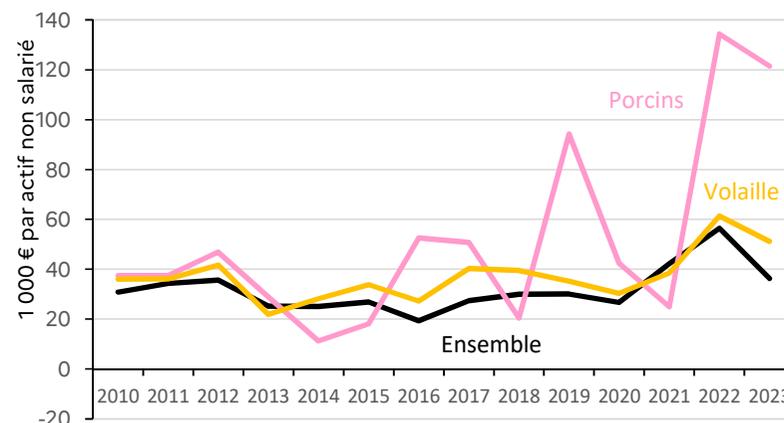
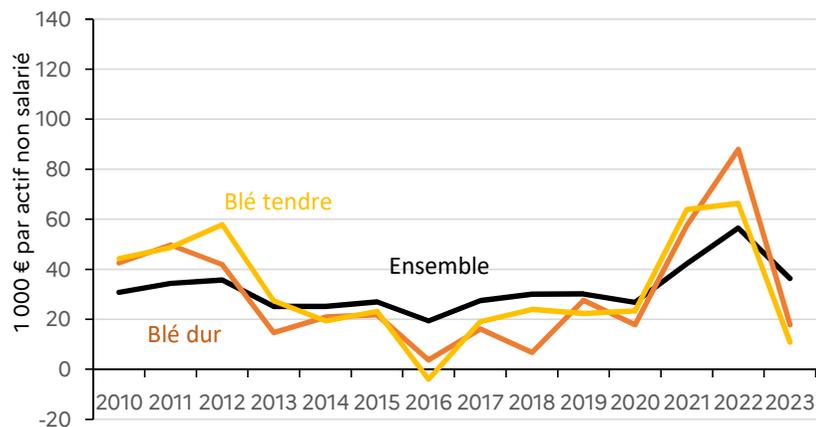
Un RCAI en baisse en 2023 mais qui reste supérieur à la moyenne 2010-2021

Source : RICA (SSP)

(1) UTANS = unité de travail annuelle non salariée

Le résultat net des exploitations agricoles est en baisse en 2023 pour toutes les productions suivies (sauf lait de vache biologique), notamment pour le blé tendre et le blé dur

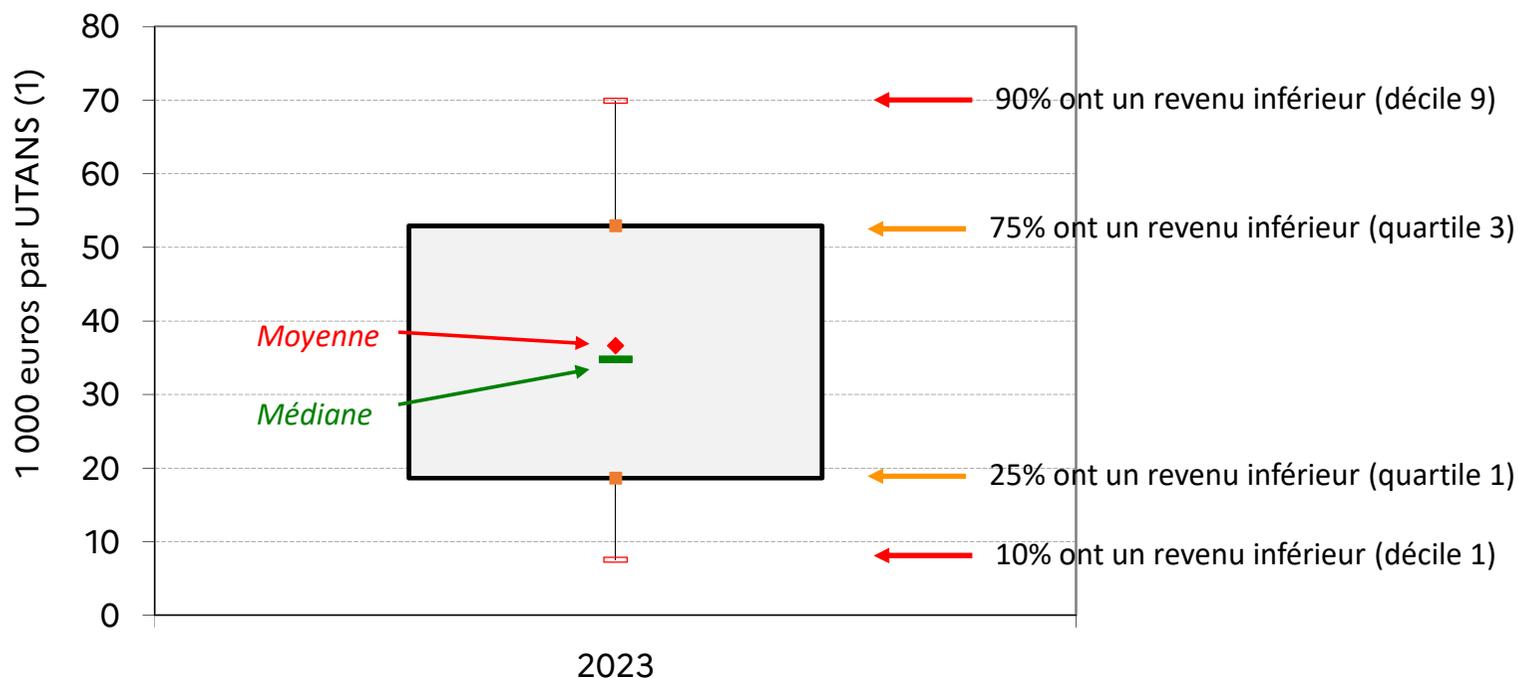
Évolution du résultat courant avant impôt par actif non salarié de 2010 à 2023 par type de spécialisation



Attention :
changement d'échelle

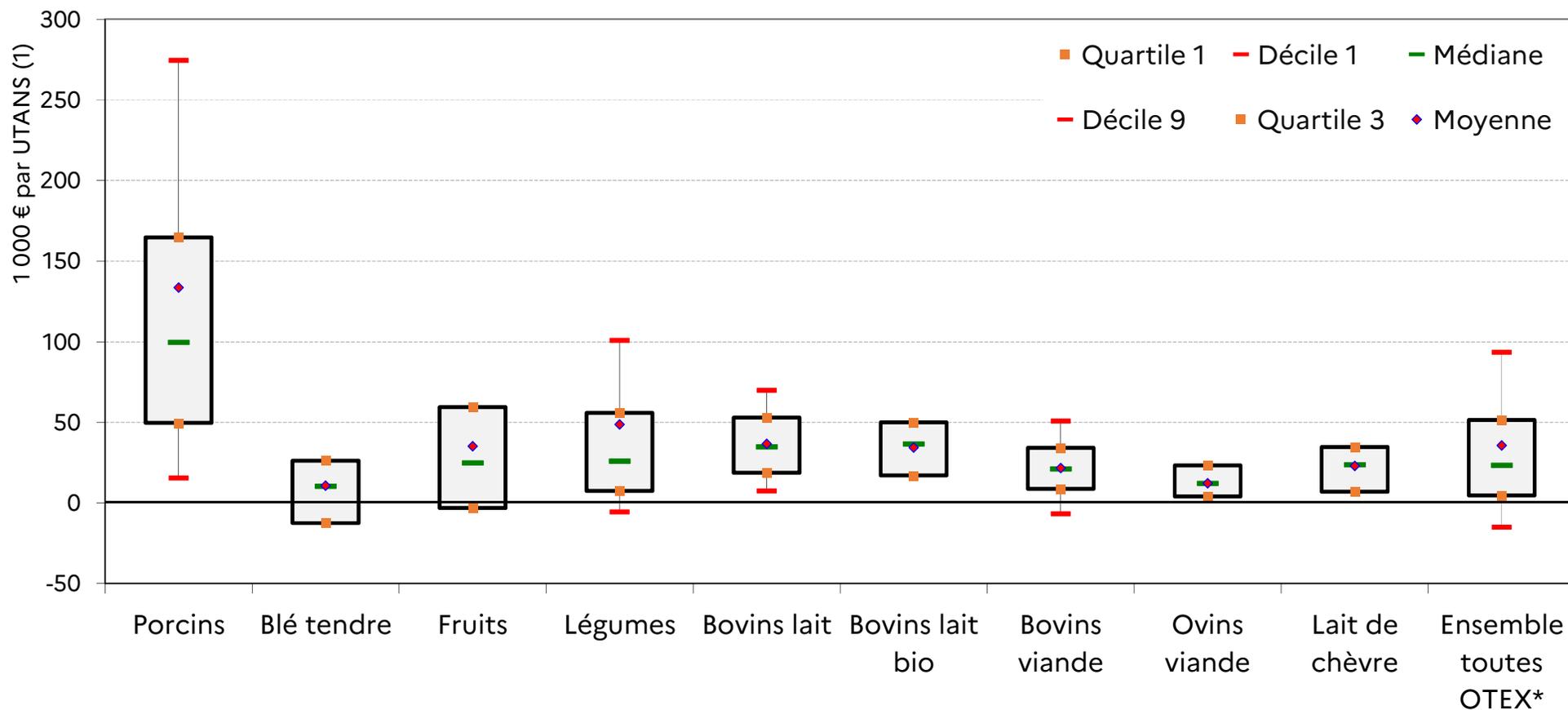
Nouveauté : Définition et représentation de la dispersion des résultats économiques des exploitations agricoles autour de la moyenne

Dispersion du résultat courant avant impôt des exploitations par unité de travail annuel non salarié



(1) Unité de travail annuel non salarié

Nouveauté : Dispersion des résultats courants avant impôt par unité de travail annuel non salarié par type d'exploitations en 2023



(1) Unité de travail annuel non salarié

(*) issu des données de la CCAN 2023

Source : OFPM, d'après Rica (SSP)

Diapositive 22

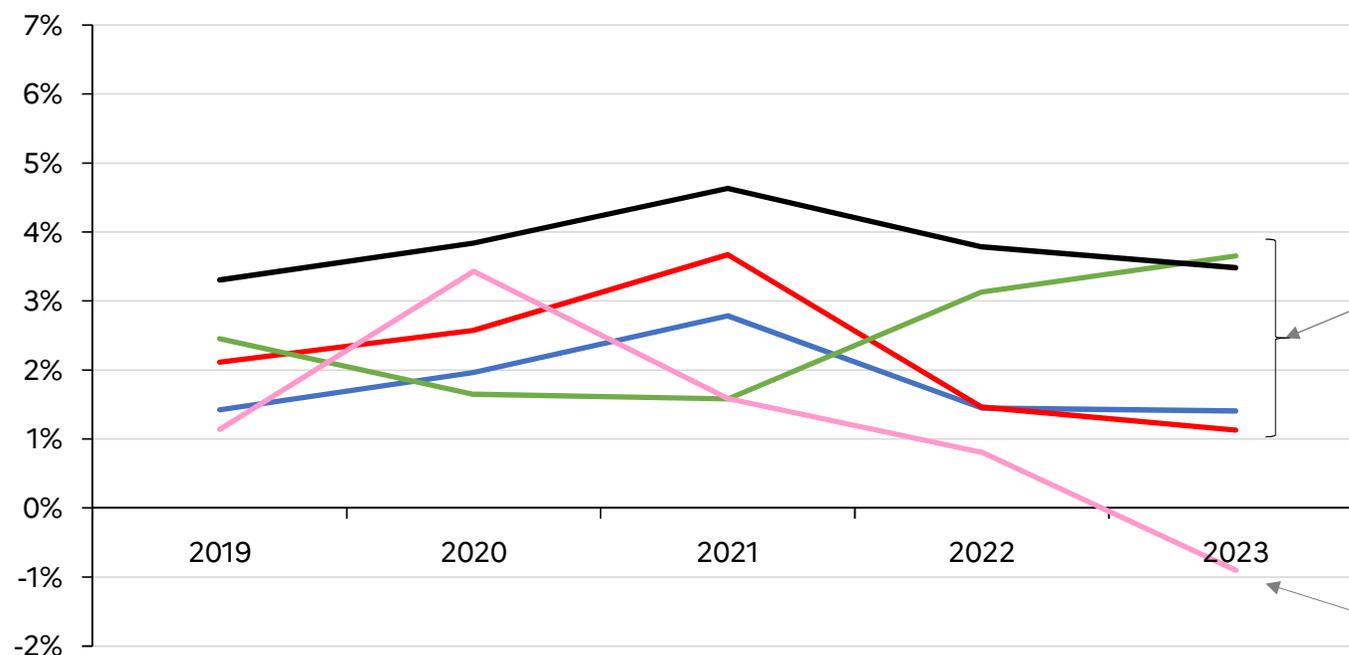
RG3

A échanger si on la met ou non

GIRARD Romain; 03/07/2025

Expédition et transformation : les marges nettes n'ont pas toujours progressé en 2023 et restent souvent inférieures à leur niveau pré-inflation

Résultat courant avant impôt/chiffre d'affaires pour les entreprises de transformation



Pour les industries de la viande et le mareyage, les marges nettes sont en diminution en 2023, à l'exception de l'abattage-découpe de poulet.

L'abattage de viande porcine est en forte baisse et devient négatif

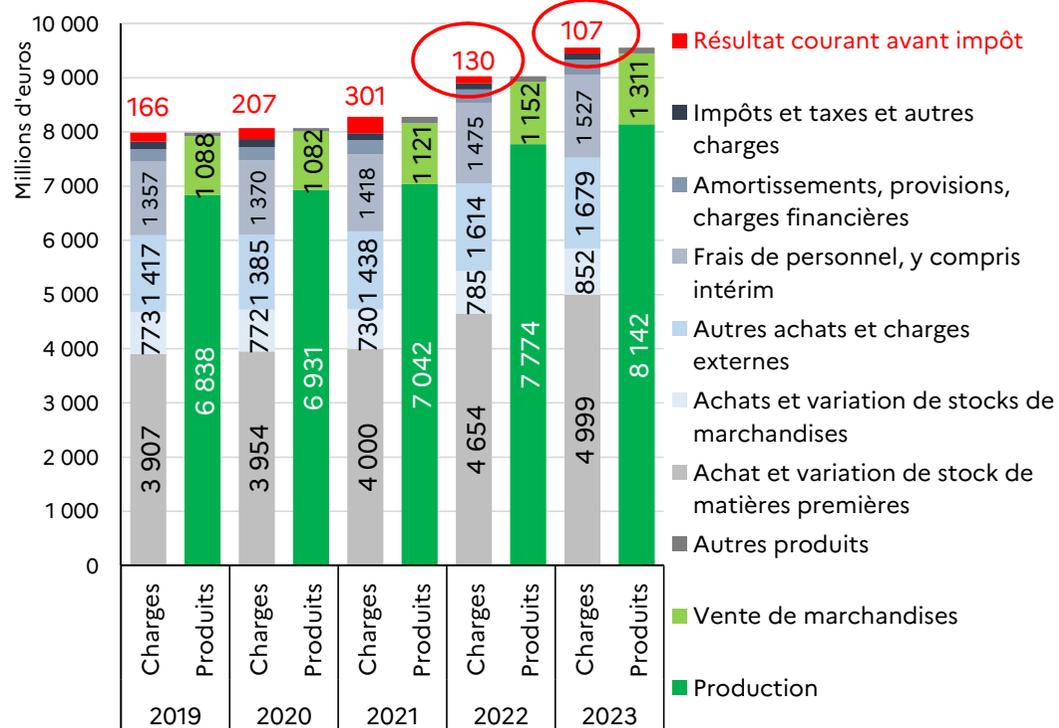
- Mareyage (BdF)
- Charcuterie (BdF)
- Poulet de chair (Diane)
- Viande porcine (OFPM)
- IAA (BdF)

Sources : Banque de France, Diane et OFPM

La marge brute n'est définitivement pas la marge nette : l'exemple de l'industrie charcutière

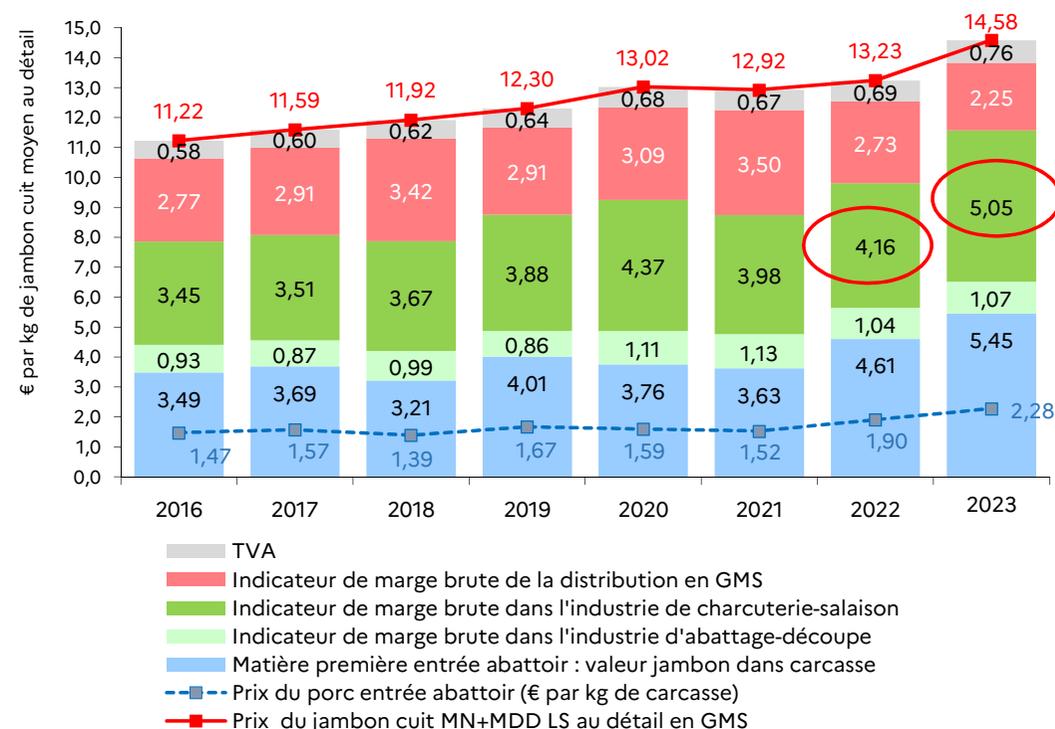
Pour la charcuterie, la marge nette de l'industrie diminue sur l'ensemble de l'activité alors que la marge brute industrielle sur le jambon cuit progresse.

Compte de résultat des entreprises de charcuterie - salaison (hors artisanat commercial)



Source : Banque de France, pour FranceAgriMer, Inaporc et Fict

Composition du prix moyen annuel au détail en GMS jambon cuit moyen

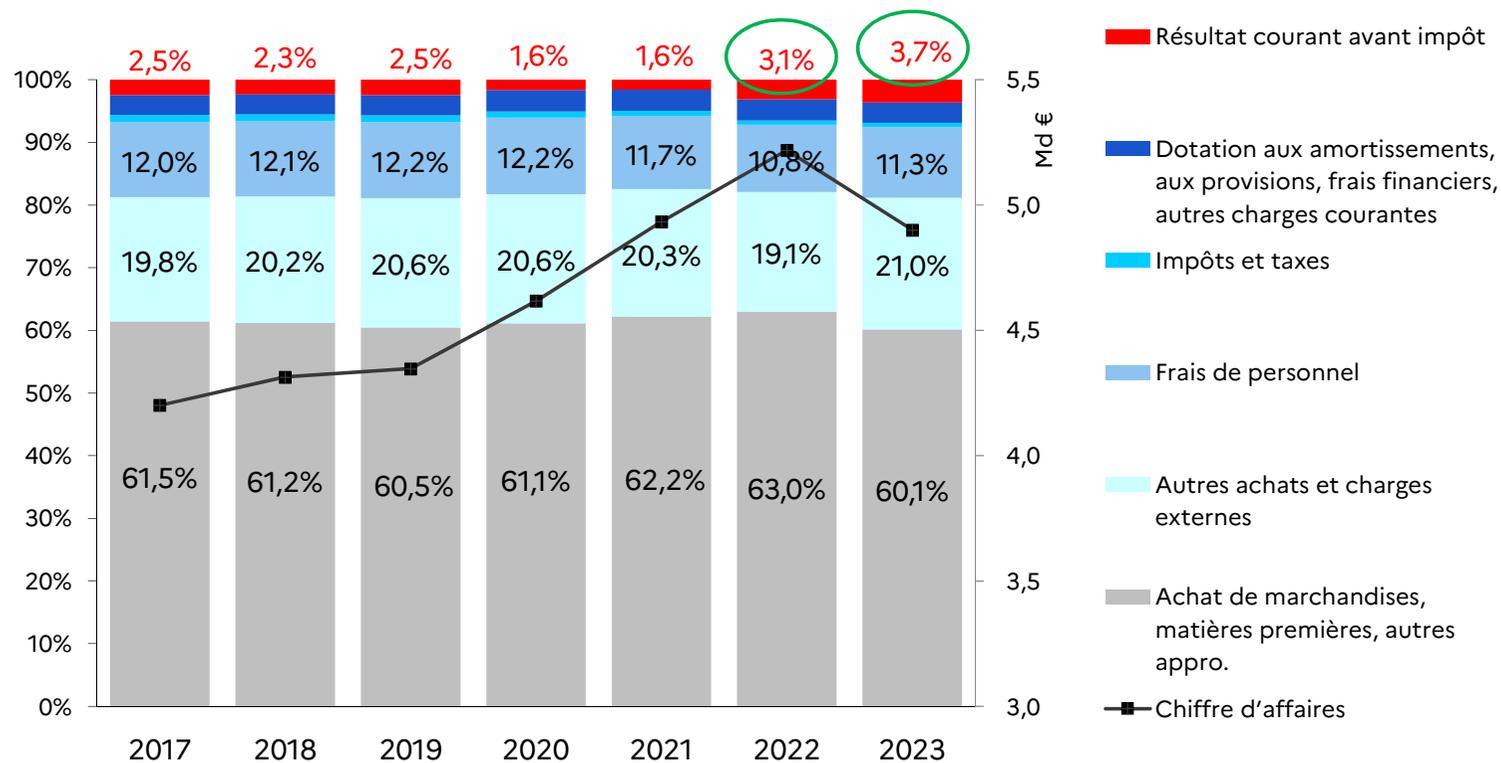


Sources : OFPM d'après FranceAgriMer-RNM, Insee et Kantar Worldpanel

Expédition et transformation : une situation différente entre les filières suivies

Les marges nettes observées pour l'abattage-découpe de poulet continuent de progresser malgré une diminution du chiffre d'affaires en lien avec la baisse d'activité due à l'influenza aviaire.

Résultats des industries d'abattage-découpe spécialisées en poulet de chair



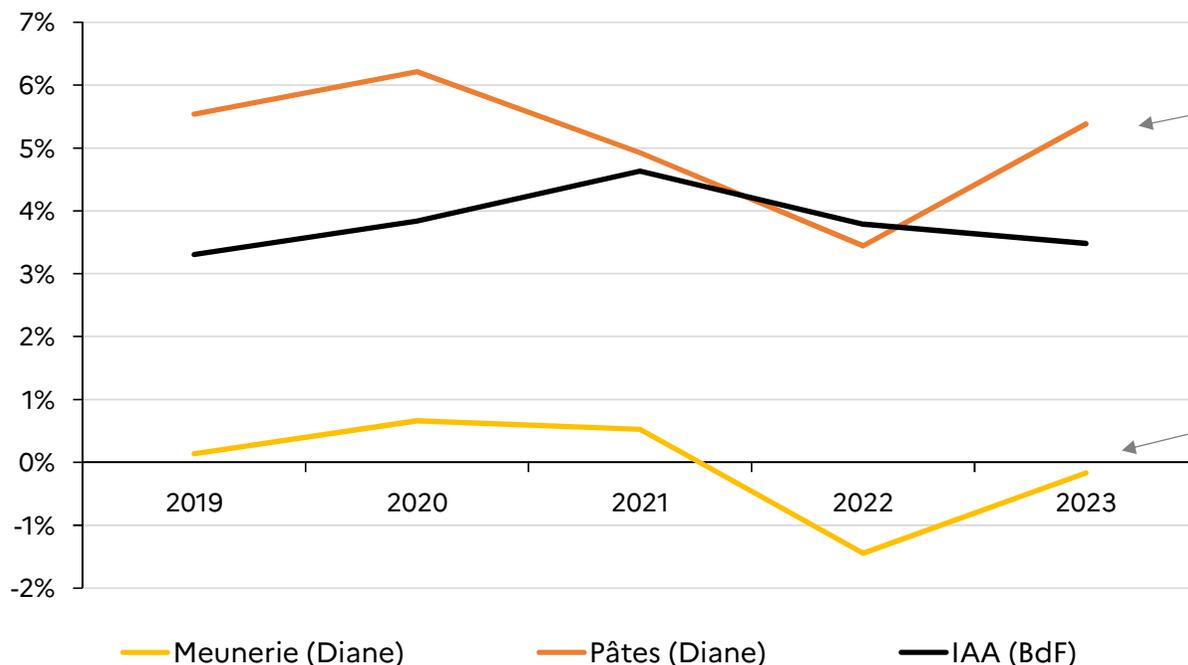
Source : comptes agrégés d'un échantillon d'entreprises d'abattage et de transformation de viande de poulet, publiés sur la base Diane

Expédition et transformation : une situation différente entre les filières suivies

Pour la meunerie, l'aval de la meunerie en filière farine-blé tendre-pain et la fabrication de pâtes, les marges nettes progressent également.

Toutefois, bien qu'en progression, les marges nettes 2023 de la meunerie et de la boulangerie industrielle restent négatives.

Résultat courant avant impôt/chiffre d'affaires pour les entreprises de transformation



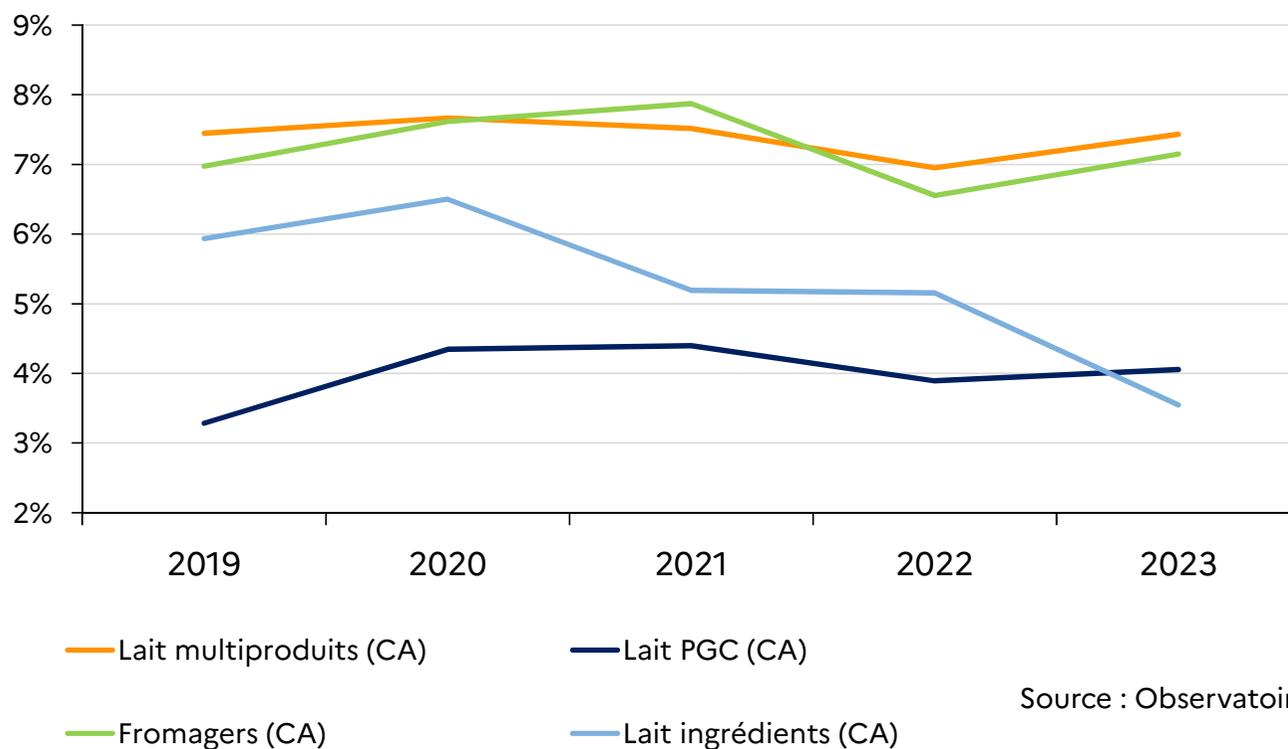
Progression des marges nettes pour l'aval de la meunerie : filières fabrication de pâtes et boulangeries-pâtisseries artisanales

Bien qu'en progression, la marge nette 2023 de la meunerie demeure négative, comme celle, en aval, de la boulangerie industrielle

Sources : Banque de France, Diane et OFPM

Expédition et transformation : une situation différente entre les filières suivies

EBITDA/chiffre d'affaires pour les entreprises de transformation laitière



Pour l'industrie laitière, les marges nettes sont également en progression en 2023, à l'exception des ingrédients, d'après les données de l'Observatoire Financier du Crédit Agricole.

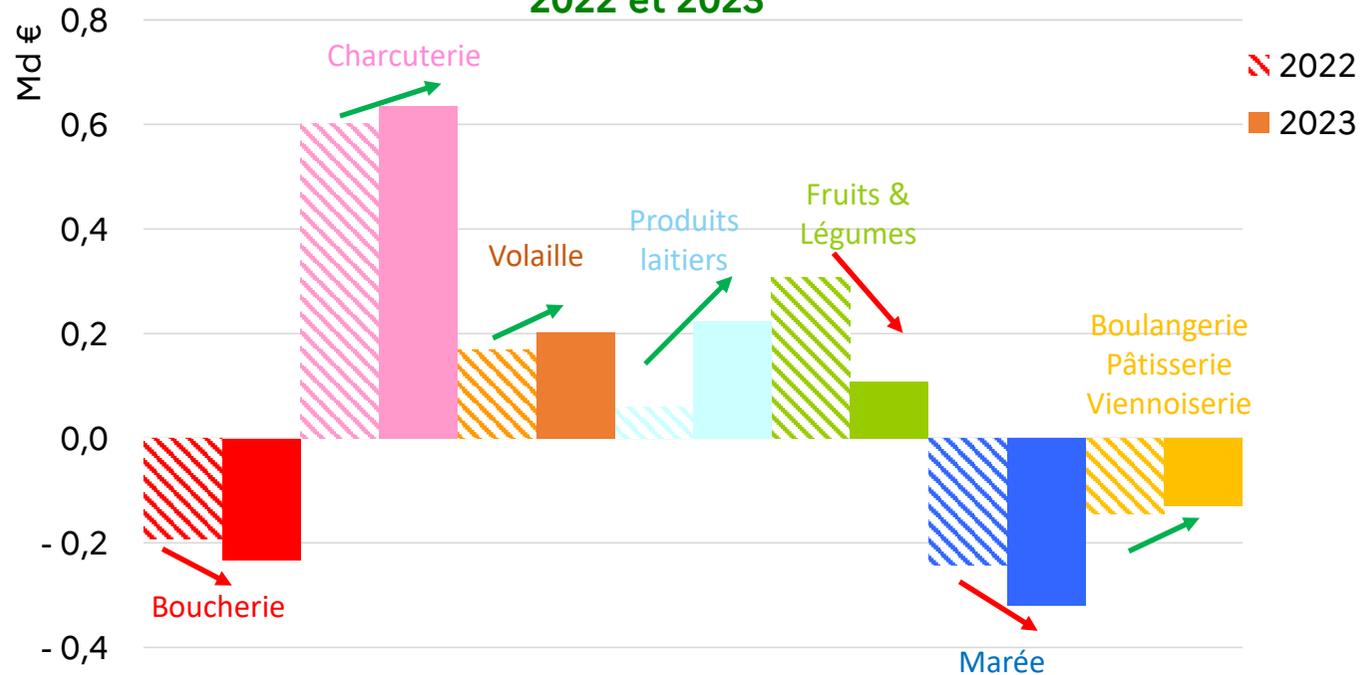
Source : Observatoire financier du Crédit Agricole

Grande distribution en hyper et supermarchés : une diminution globale de marge nette sur l'ensemble suivi qui masque des différences entre rayons :

Après une diminution pour chacun des 7 rayons suivis en 2022, l'évolution des marges nettes est contrastée en 2023. Elle reste **en diminution sur le total des 7 rayons**, avec **3 rayons en baisse** et **4 en hausse**.

Le rayon charcuterie reste le 1^{er} contributeur des 7 rayons suivis.

Marge nette avant IS des sept rayons des GMS suivis par l'OFPM en 2022 et 2023



Source : OFPM, enquête réalisée auprès des enseignes

Deuxième partie : les marges brutes en 2024

Quelle évolution des marges brutes en 2024 ?

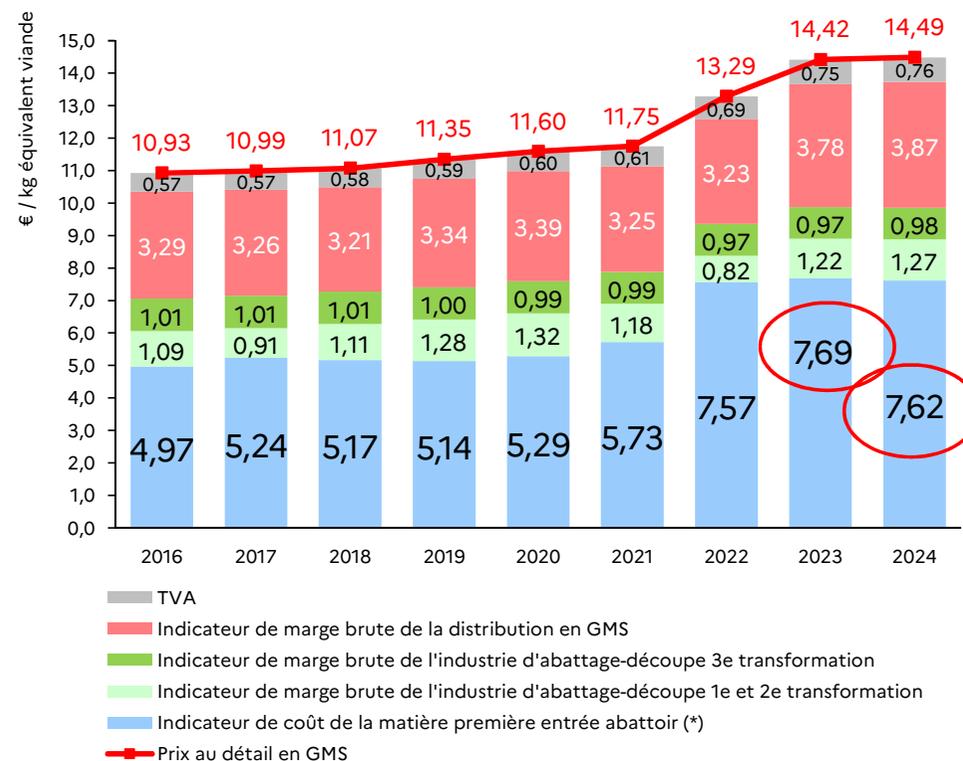
- Les progressions du coût de la matière première observées en 2022 et 2023 pour la plupart des produits (valeur et part en 2022, valeur en 2023) se sont-elles, avec la diminution progressive de l'inflation, maintenues entièrement ou en partie en 2024 ?
- Observe-t-on encore des progressions de marges brutes aval en 2024 ? Si oui, se sont-elles traduites par une augmentation du prix final ou ont-elles été compensées par un autre maillon ?
- Quels écarts entre produits, filières ?

En 2024, le coût de la matière première dans la décomposition du prix au détail évolue majoritairement à la baisse

Le coût de la matière première **diminue** pour :

- Les **céréales**, après une première diminution en 2023 ;
- Les **viandes porcine, bovine rouge et de volaille**, après avoir progressé en 2023 ;
- Les **produits laitiers biologiques et conventionnels au lait de vache** (à l'exception du beurre conventionnel) et la **bûchette de chèvre** ;
- Les **produits de la pêche et de l'aquaculture** (à l'exception du lieu noir importé).

Exemple de la décomposition du prix moyen annuel au détail en GMS du panier saisonnier de viande de bœuf



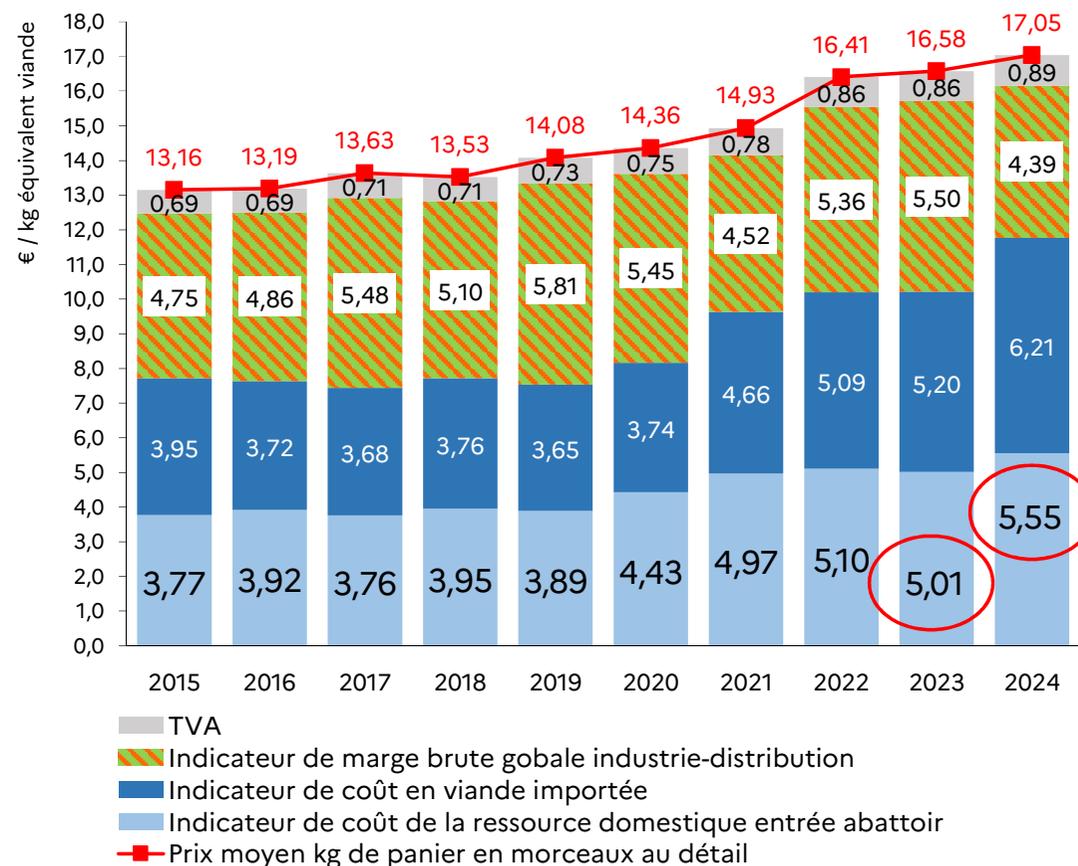
Source : OFPM d'après FranceAgriMer, Culture Viande, Idele et Kantar Worldpanel

En revanche, le coût de la matière première progresse en 2024 pour :

- la viande ovine et vitelline ;
- la valeur expédition des **fruits et légumes**, hors pomme de terre ;
- le coût de la matière première **pomme de terre***

* Pour la pomme de terre, contrairement aux autres légumes suivis, l'OFPM dispose de données permettant de différencier coût de la matière première et marge brute expédition

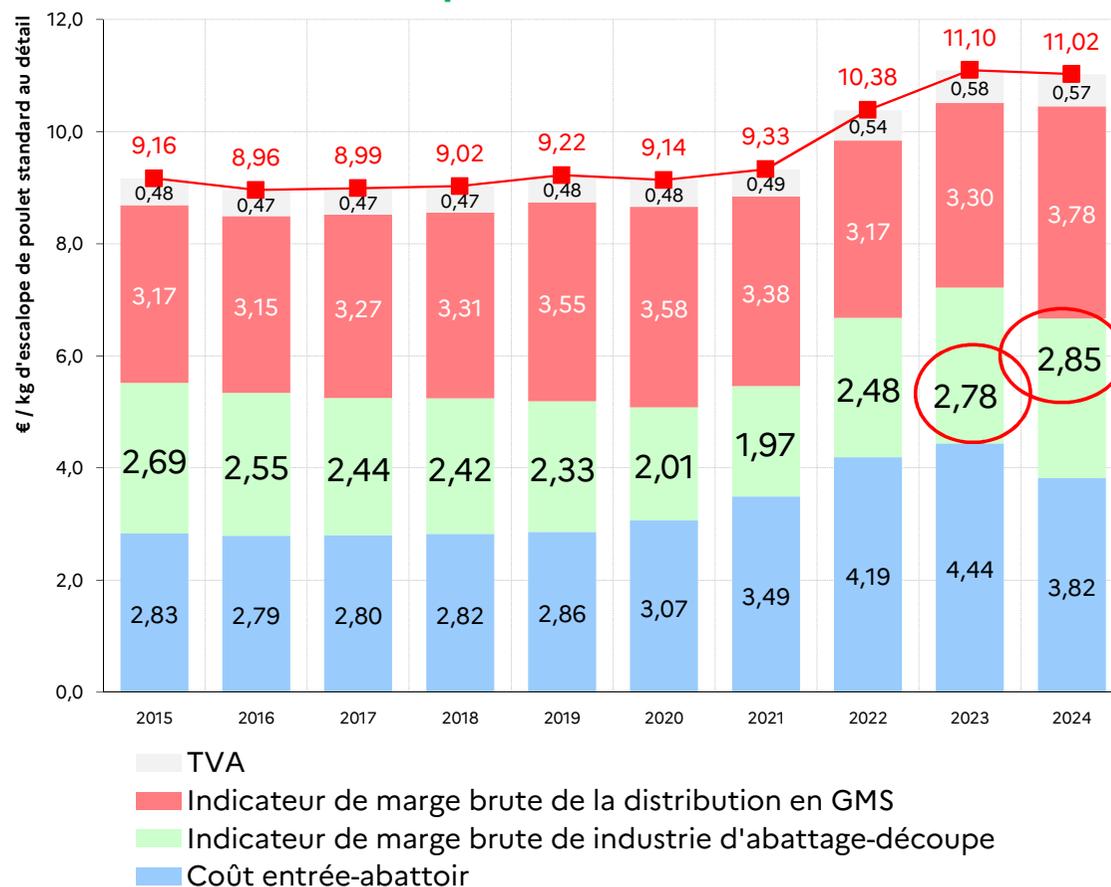
Exemple de la composition du prix moyen au détail en GMS du panier saisonnier de viande ovine 2015-2024



Source : OFPM d'après FranceAgriMer, douane française et Kantar WorldPanel

Les marges brutes expédition/transformation évoluent de façon différente entre les produits, y compris au sein d'un même métier pour différents produits d'une même filière :

Exemple de la composition du prix de l'escalope/filet de poulet 2015 - 2024

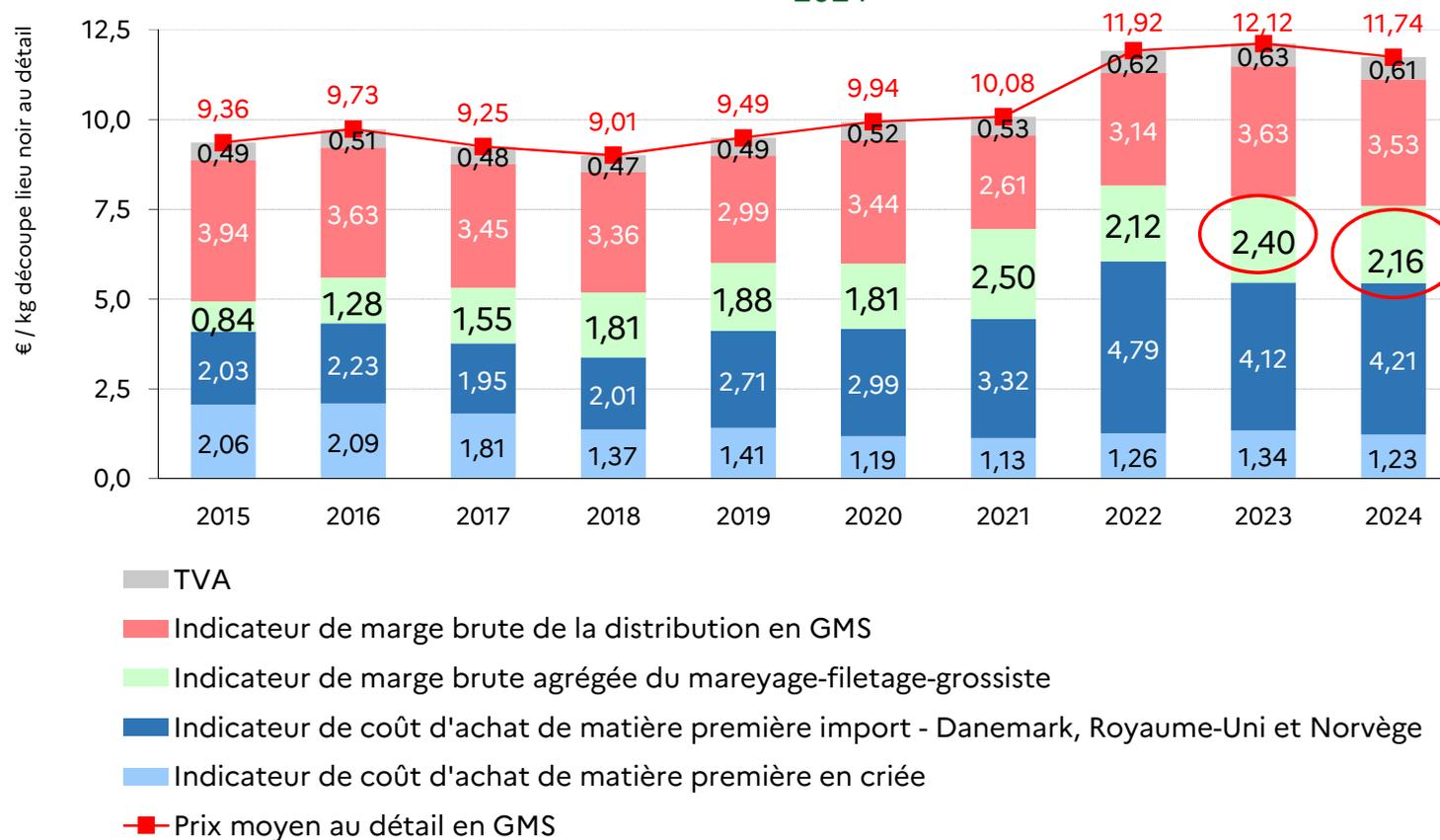


Pour l'abattage-découpe :

- Les marges brutes **diminuent** sur le poulet label rouge
- Elles sont **stables** sur la viande bovine
- Elles **progressent** sur la longe de porc, le jambon l'escalope de poulet et la cuisse de poulet

Les marges brutes **diminuent** pour la charcuterie, sur le jambon cuit, et pour le mareyage, sur le filetage du lieu noir

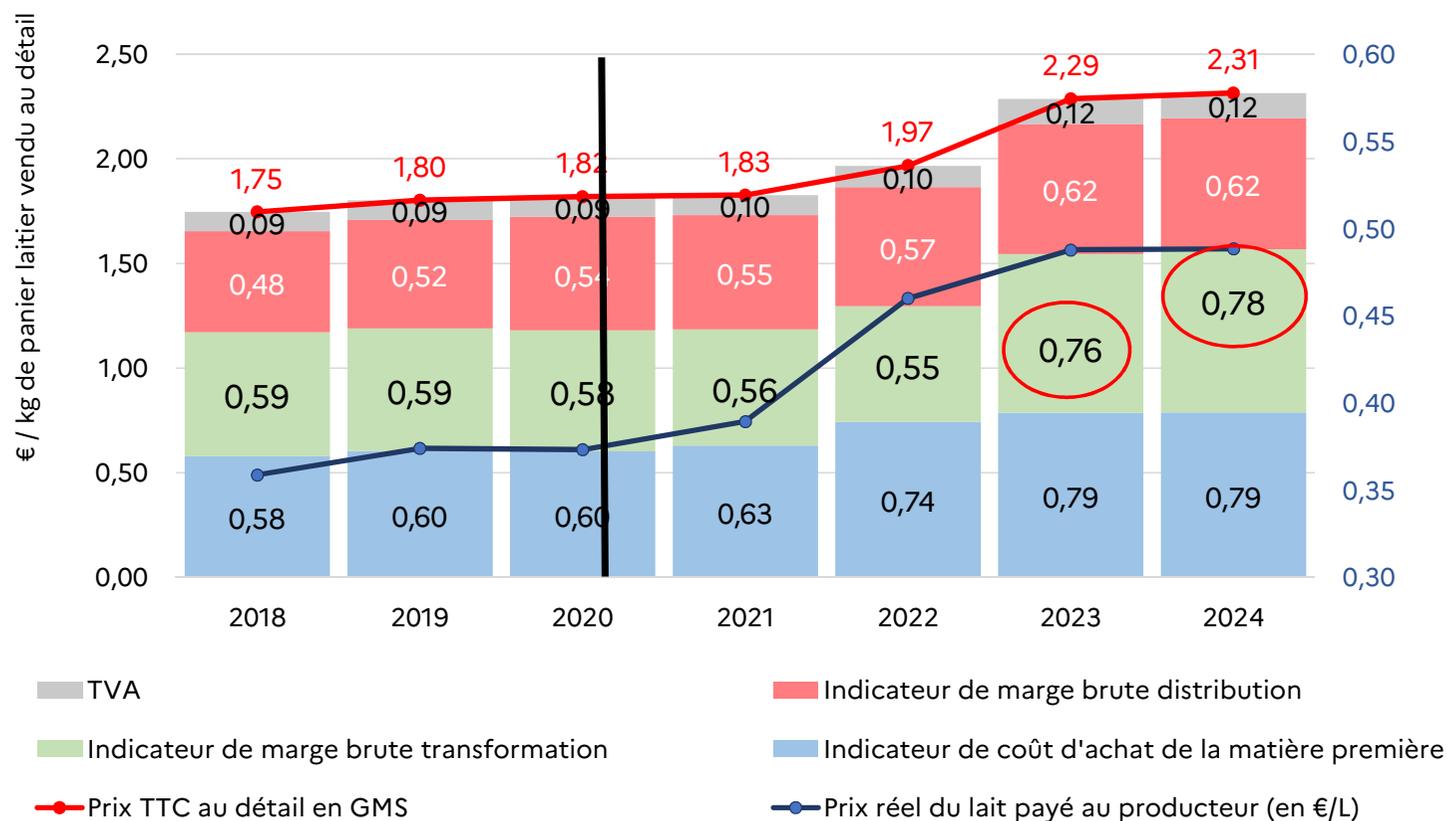
Exemple du lieu noir : Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du lieu noir frais découpé de 2015 à 2024



Sources : OFPM, d'après FranceAgriMer/VISIOMer, Douane française, Réseau des Nouvelles des Marchés, et Kantar MyWorldPanel pour FranceAgriMer

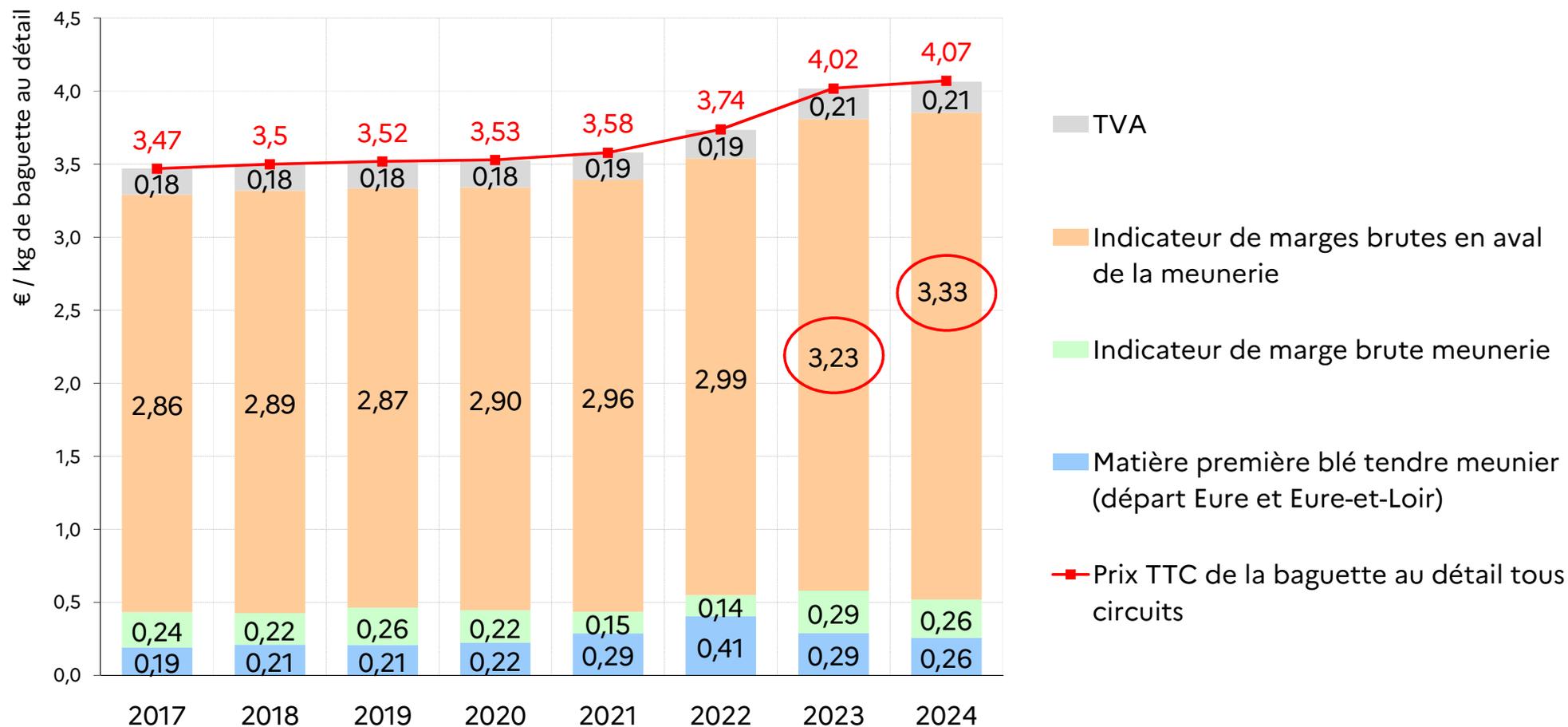
En revanche, les **marges brutes de l'industrie laitière progressent** pour tous les produits conventionnels, y compris la buchette, sauf le beurre.

Exemple de la composition du prix du panier constitué de fractions des 5 PGC suivis (lait UHT, yaourt, emmental, camembert, beurre)



Source : OFPM d'après FranceAgriMer, ATLA, Insee, Kantar Worldpanel

Les marges brutes en aval de la meunerie dans la filière blé tendre-farine-pain progressent également.



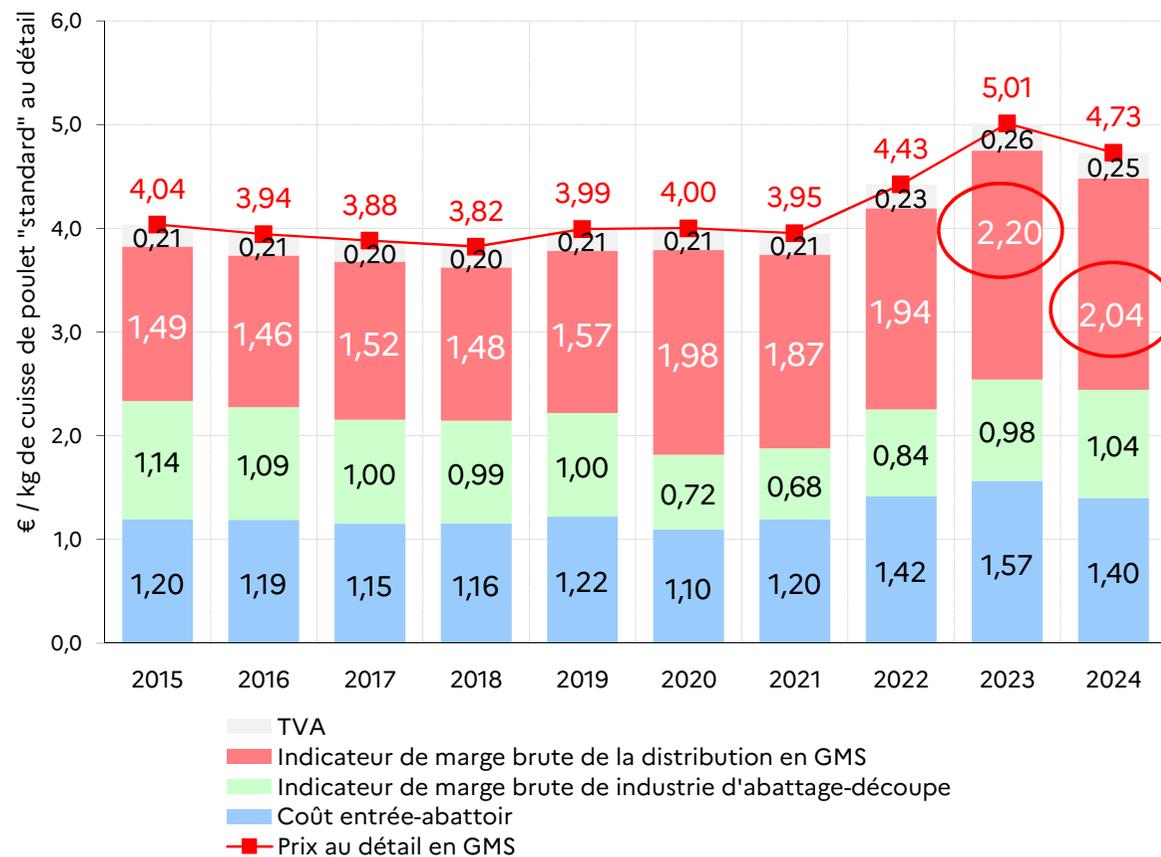
Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, « La Dépêche – Le Petit Meunier », Insee

La marge brute **GMS** en hyper et supermarchés évolue également de façon différenciée entre produits, y compris au sein d'une même filière

Exemple de la composition du prix de la cuisse de poulet 2015 - 2024

La marge brute **GMS** diminue sur :

- la cuisse de poulet,
- le lieu noir et la coquille Saint-Jacques



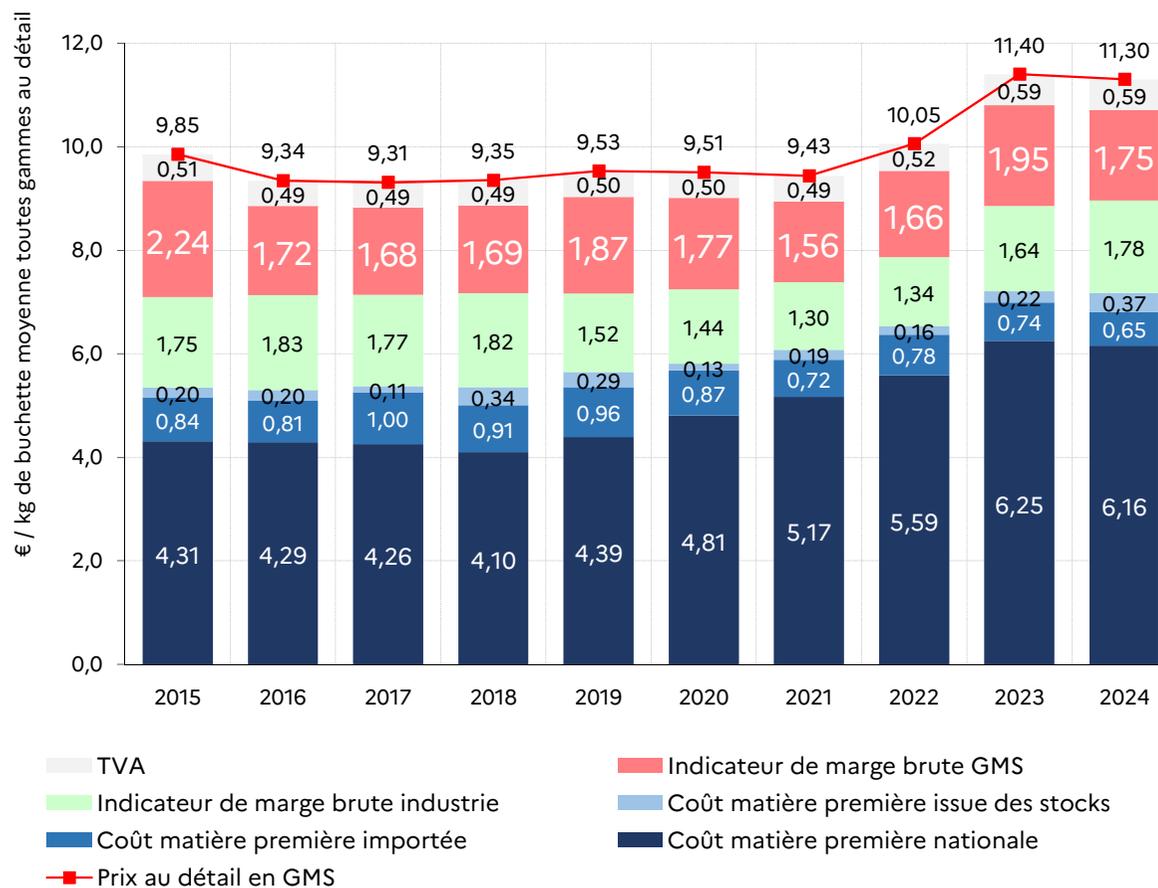
Source : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar WorldPanel36

La marge brute **GMS** en hyper et supermarchés évolue également de façon différenciée entre produits, y compris au sein d'une même filière

La marge brute **GMS** est stable pour :

- la viande bovine
- les produits laitiers conventionnels, sauf pour la bûchette de chèvre (diminution) et le beurre (augmentation).

Exemple de la composition du prix au détail des fromages de chèvre type « bûchette »



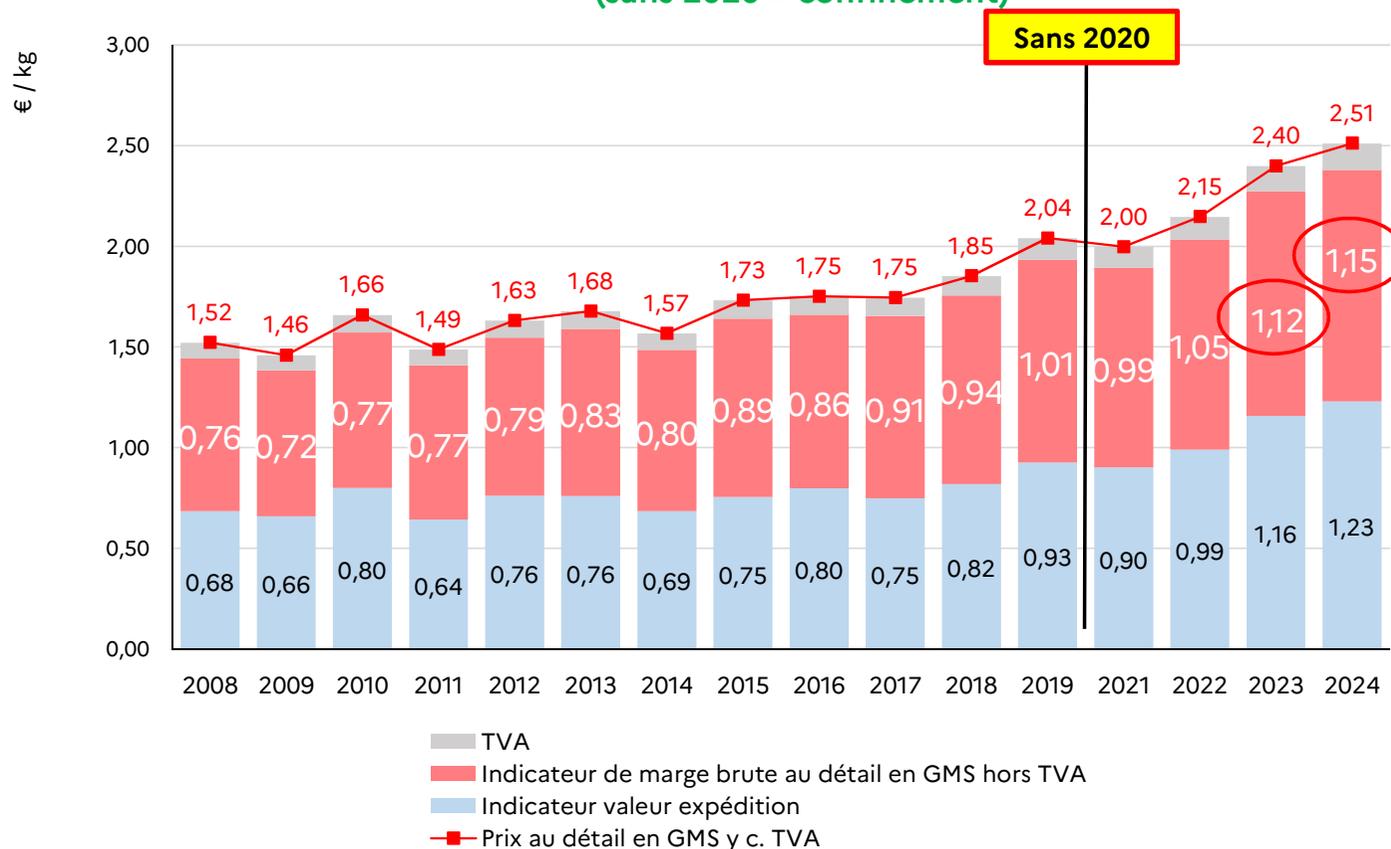
Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Kantar Worldpanel 37

La marge brute GSM en hyper et supermarchés évolue également de façon différenciée entre produits, y compris au sein d'une même filière

La marge brute GSM progresse sur :

- la longe de porc, le jambon
- les fruits et légumes (marge brute agrégée en aval de l'expédition pour les fruits et légumes)

Exemple de la composition du prix du panier de légumes 2008-2024 (sans 2020 = confinement)



Sources : Réseau des Nouvelles des Marchés, FranceAgriMer

Ces différences d'évolution de marges brutes aval, au stade de la transformation et/ou de la distribution, pour des produits de la même filière, sont sans doute, au moins en partie, liées aux :

- **Péréquations de marges entre produits :**
 - Réduction de l'impact des hausses de prix sur les volumes vendus, en diminuant les marges sur des produits plus sensibles aux variations de prix,
 - Compensation de la perte de marge sur ces produits par une augmentation de marge sur d'autres produits moins sensibles aux variations de prix
- **Stratégies d'économie d'échelle :**
 - Diminution des marges permet le maintien de volumes produits et/ou vendus, et l'optimisation des facteurs mis en œuvre (meilleure dilution des coûts fixes notamment).

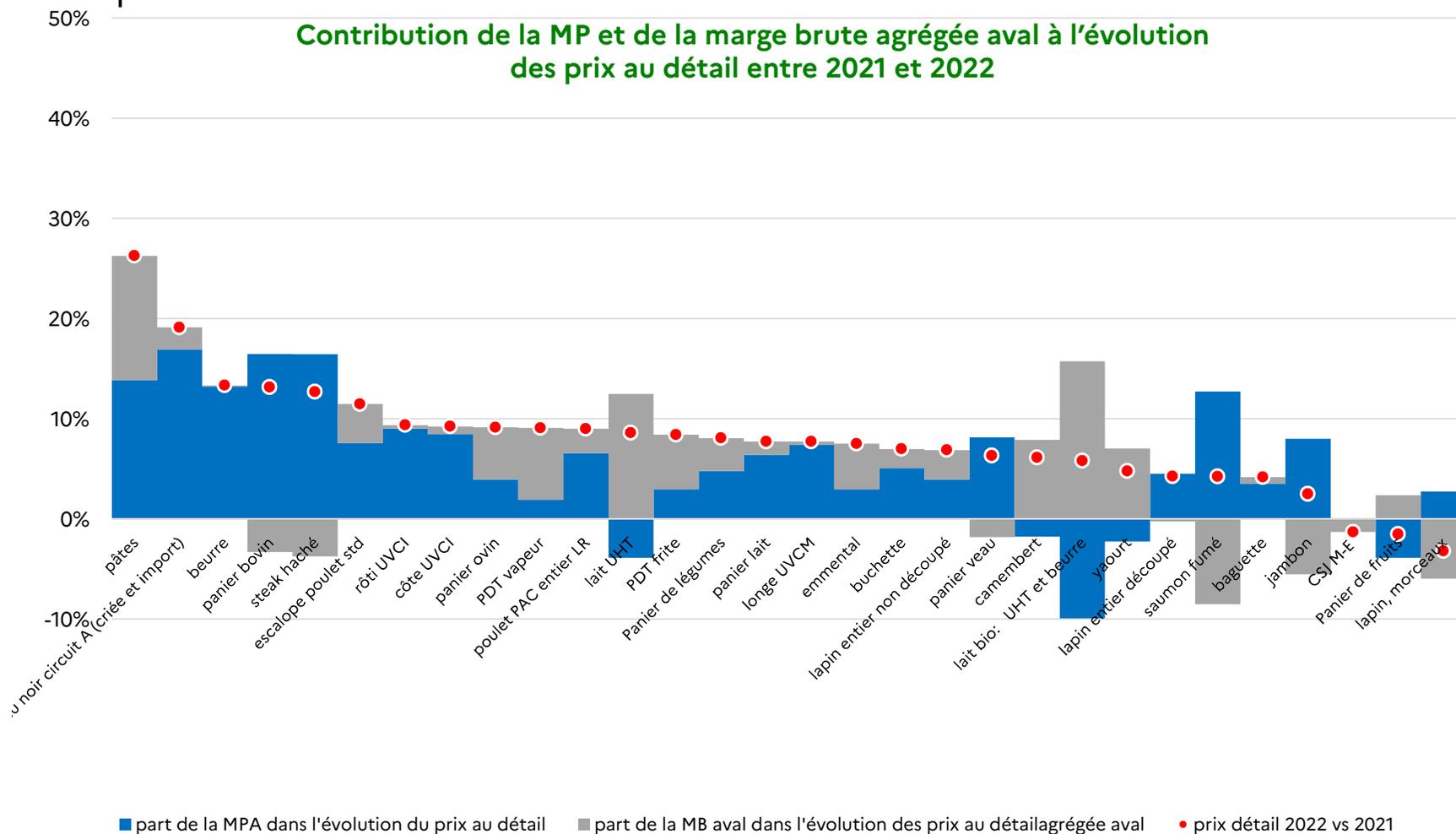
Troisième partie : Marges brutes 2021 à 2024

Quelle contribution du coût de la matière première et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail ?

Rappel du constat fait en 2022 :

La hausse des prix entre 2021 et 2022 provenait principalement de la hausse de la matière première qui contribuait à elle seule à 5,5 points sur ces 7,9 points de hausse.

Contribution de la MP et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail entre 2021 et 2022

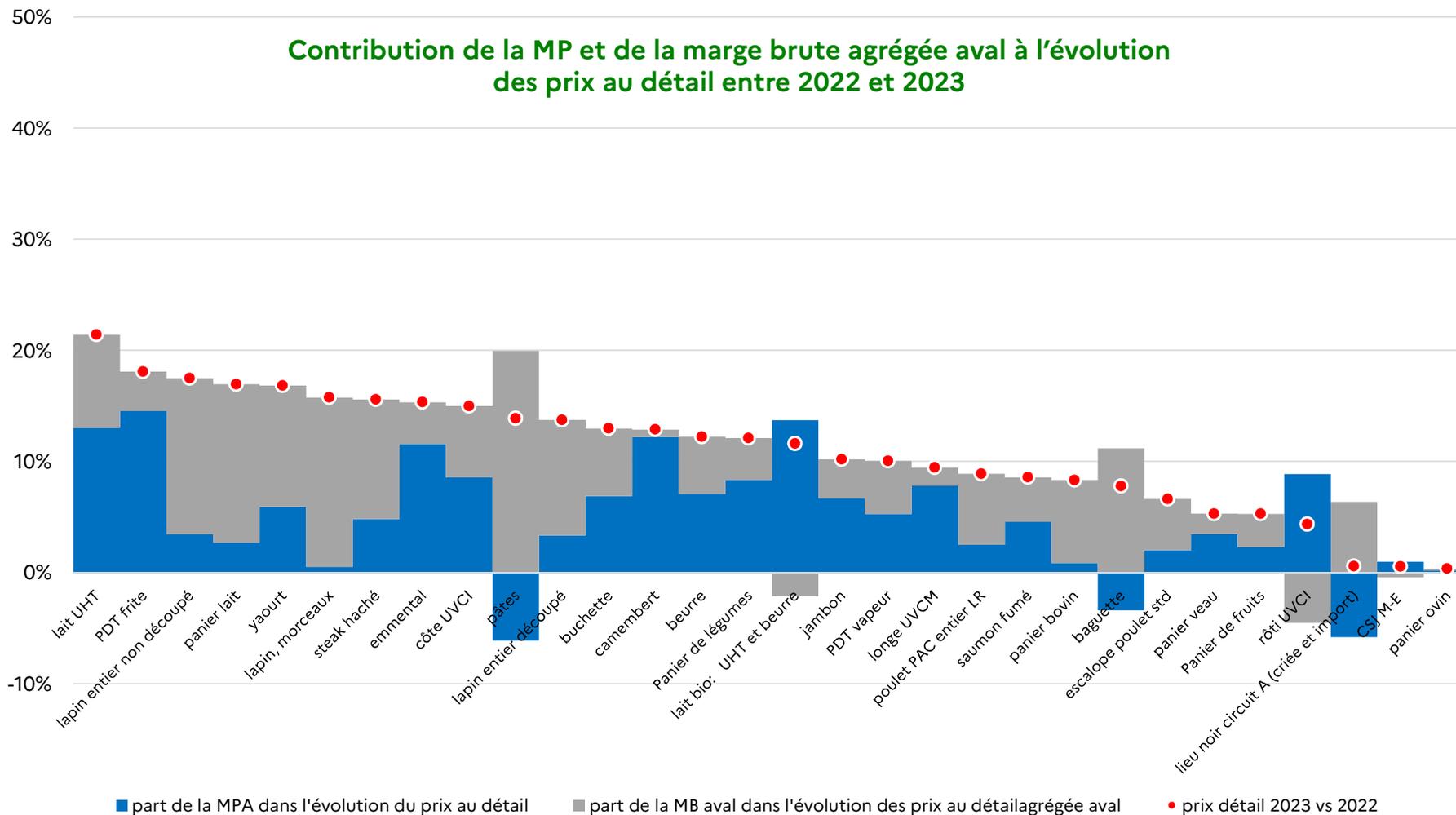


Sources : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

En 2023, un fort effet de rattrapage en aval de l'agriculture ?

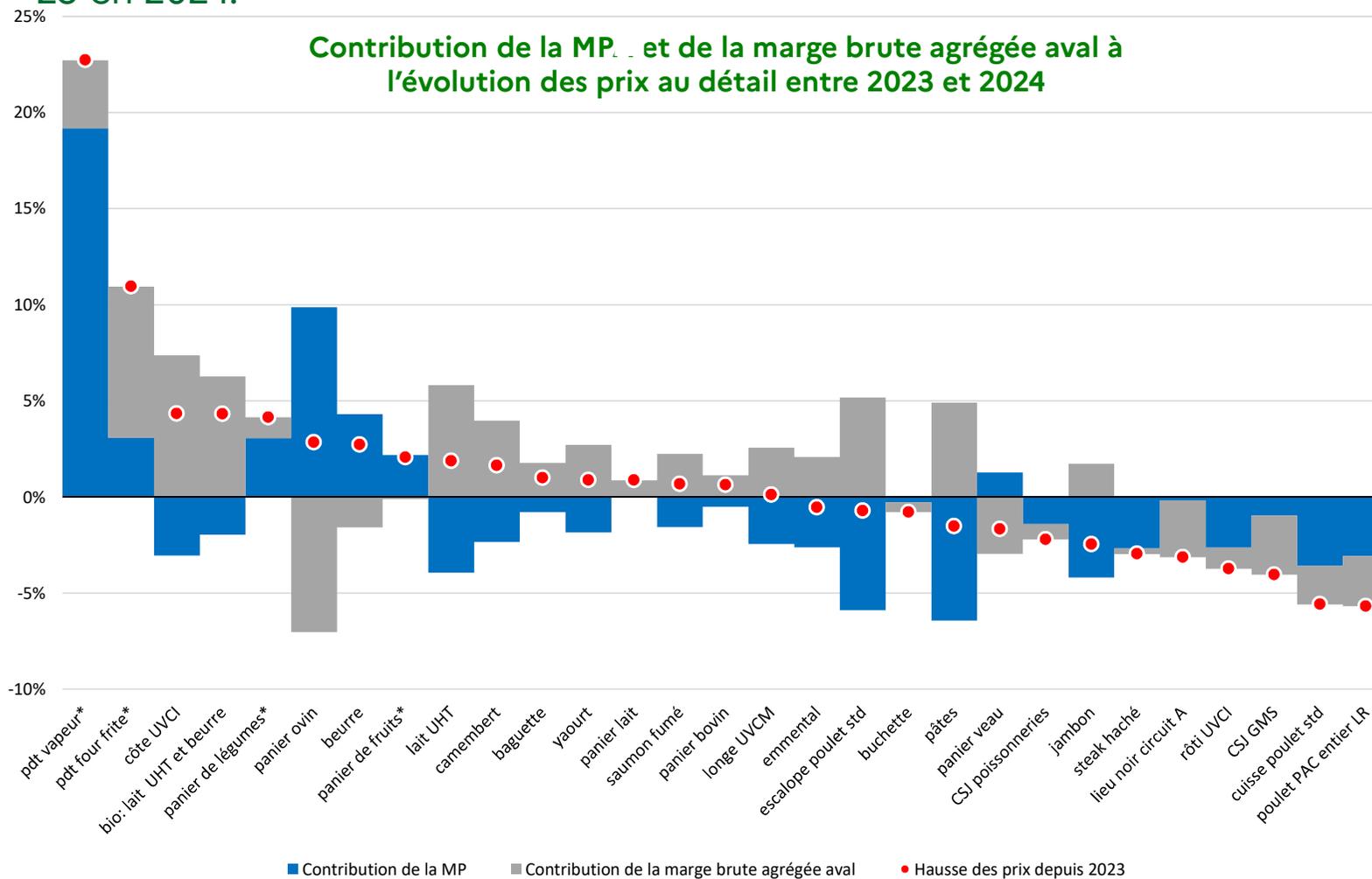
La hausse des prix au détail s'explique d'abord par la progression des marges brutes aval

Contribution de la MP et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail entre 2022 et 2023



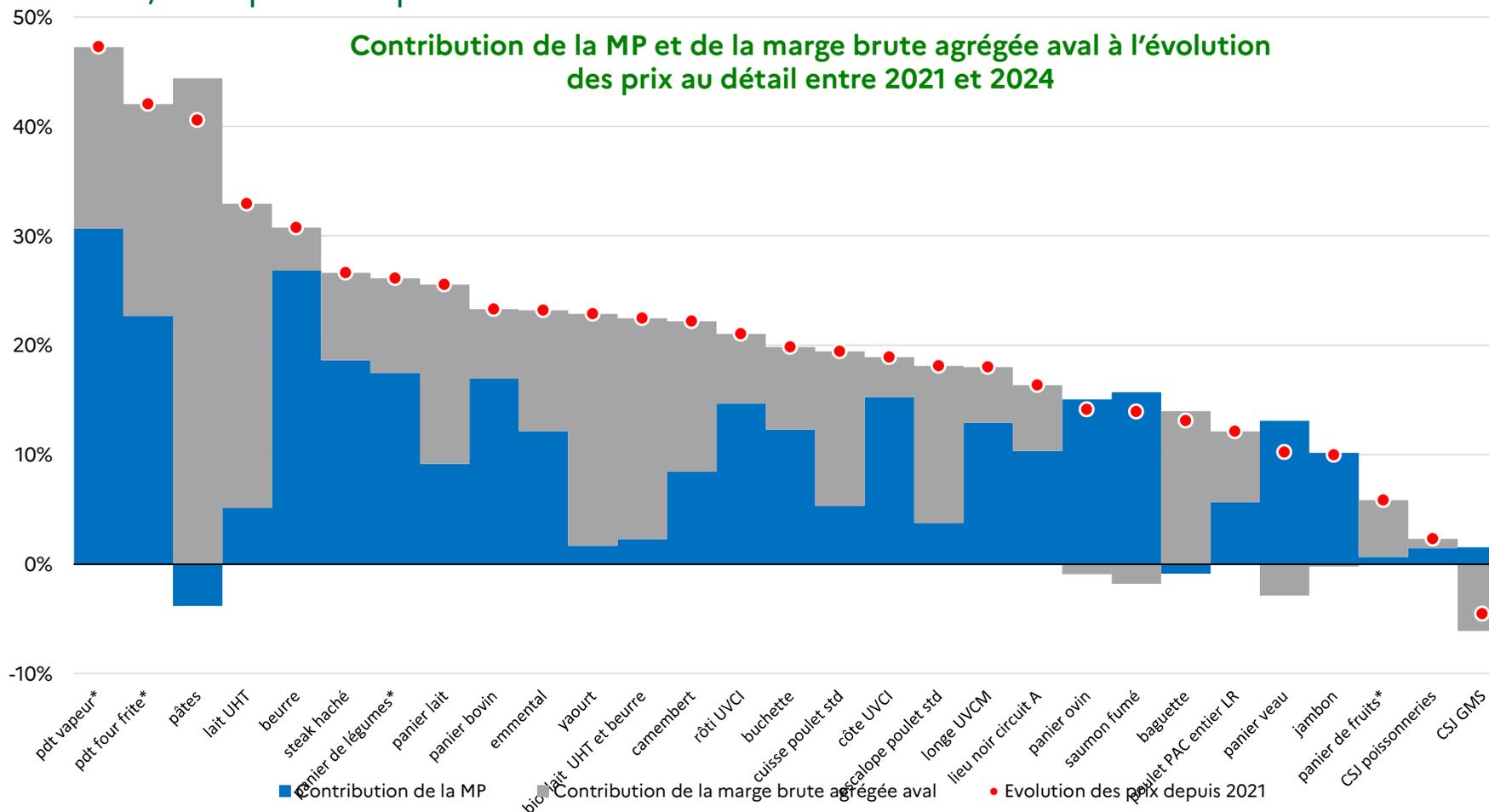
Sources : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Sur l'année 2024, marquée par un retour d'une inflation modérée, la part de la matière première dans le prix au détail est en recul pour 20 produits sur 29 en 2024.



Sources : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

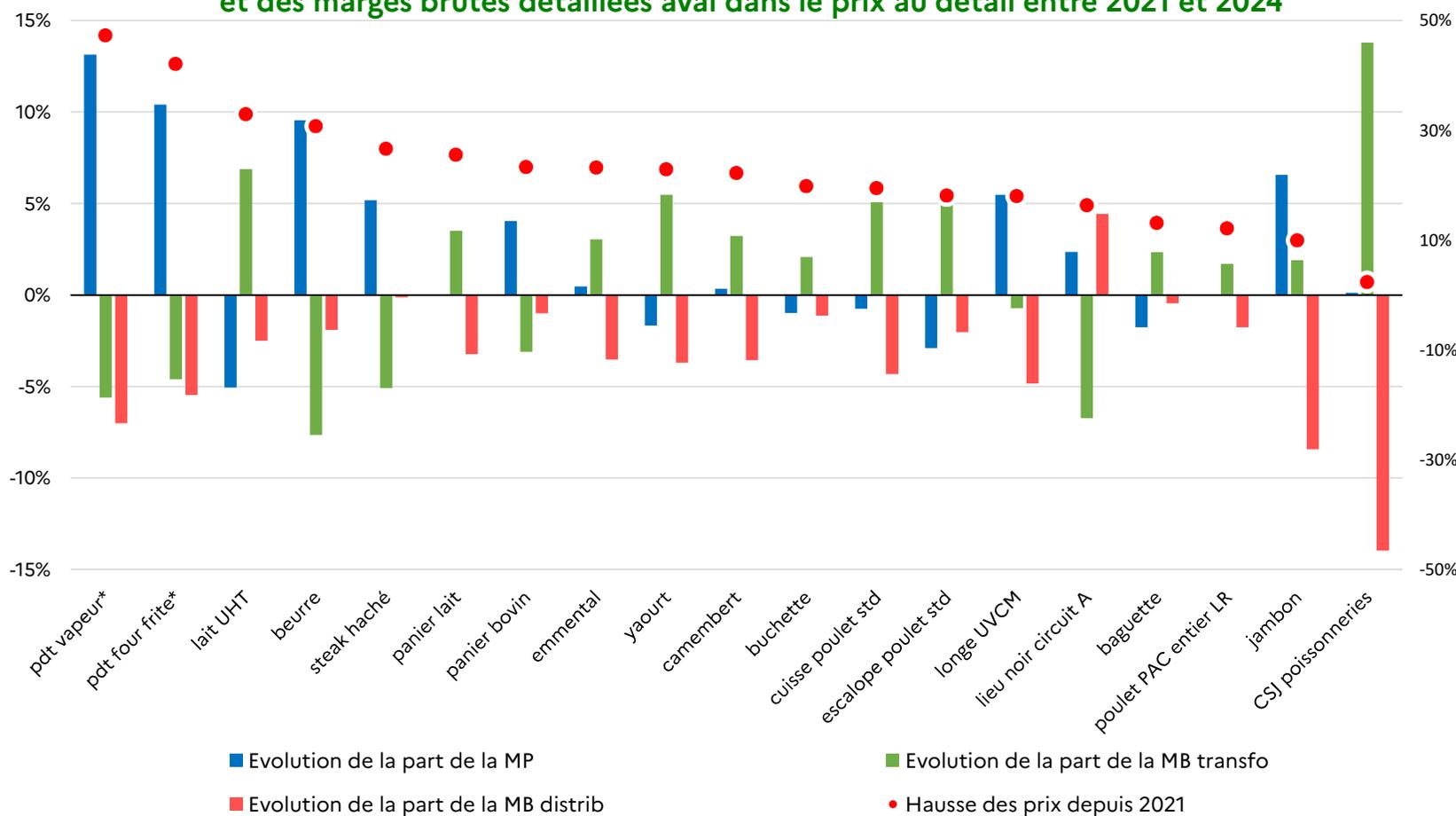
Sur l'ensemble du cycle 2021-2024 la hausse de la matière première agricole ne représente plus que la moitié de la hausse cumulée des prix, l'autre moitié relevant de la hausse des MB aval. Elle reste une contribution positive malgré tout, sauf pour les produits céréaliers.



Sources : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Sur l'ensemble du cycle 2021-2024, la part de la distribution est en baisse sur tous les produits sauf un, reflet de cette moindre contribution à la hausse des prix au détail. Les évolutions des parts matière première et transformation sont presque systématiquement en opposition de phase.

Évolution des parts respectives de la matière première et des marges brutes détaillées aval dans le prix au détail entre 2021 et 2024



Sources : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Conclusion = Quels principaux enseignements des séries longues de l'OFPM ?

- ❑ **Il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de la période d'inflation pour comprendre les évolutions de marge brute au niveau des différents maillons d'une même filière. L'analyse des séries longues montre les mêmes évolutions à chaque choc de prix sur les produits agricoles**
 - ❑ Choc de prix sur les produits agricoles amorti dans un premier temps pour le consommateur par la compression des marges brutes aval, cette fois surtout par la grande distribution.
 - ❑ Puis reconstitution des marges brutes aval

⇒ Sur l'ensemble de la période 2022-2024, l'augmentation du prix des produits alimentaires est due autant à l'accroissement du coût de la matière première agricole qu'à celui de la marge brute aval, ces évolutions sont décalées dans le temps.

- ❑ **La seule analyse des marges brutes ne permet pas de rendre compte des évolutions au sein des filières**
 - ❑ Forte augmentation de prix au niveau des postes de dépenses (engrais, énergie, salaires...)
 - ❑ Evolution contrastées des marges nettes :
 - ❑ Augmentation du RCAI des exploitations agricoles en 2022 puis reflux en 2023
 - ❑ Diminution des marges nettes aval en 2022, mais ces marges nettes n'ont pas toujours progressé en 2023 et demeurent généralement inférieures à leur niveau pré-inflation